AFFAIRE *KBC*

DES PEINES DE PRISON AVEC SURSIS

Page 5

LA LOI ÉLECTORALE DEVANT LE SÉNAT

LES ARGUMENTS DE BEDOUI

Page 3

MIDI Libre

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 2837 | Mardi 19 juillet 2016 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

JO-2016 : STAGE DES U-23 EN ESPAGNE

ULTIMES RÉGLAGES AVANT RIO

Page 17

INSCRIPTION DES NOUVEAUX BACHELIERS

LES ÉTAPES À SUIVRE

Page 4

CRÉDIT À LA CONSOMMATION

PLAN D'ACTION DE LA BNA

Page 4

SERVICE NATIONAL

LES CITOYENS APPELÉS À RÉGULARISER LEUR SITUATION

Page 4

ATTAQUE DE NICE

UNE QUATRIÈME VICTIME ALGÉRIENNE IDENTIFIÉE

Page 24

LA VOLTE-FACE DU MINISTRE DES TRANSPORTS

L'AUTOROUTE EST-OUEST NE SERA PAS PAYANTE !

Page 5

Repères %

10,63
qx de kif traité saisis à Tindouf par les éléments des gardes-frontières.

128
incendies de forêt et feux de récolte recensés depuis juin à travers la wilaya de Médéa.

788
ascenseurs seront réparés, dans un premier temps, dans la wilaya d'Alger.

Label IG pour la figue sèche de Béni-Maouche et deglet nour de Tolga

Le label Indication géographique (IG) pour la figue sèche de Béni-Maouche et deglet-nour de Tolga a été validé par la commission nationale de labellisation. Rencontrée à Tizi-Ouzou lors d'une journée technique sur la "Labellisation des produits du terroir et la vulgarisation des cultures hydroponiques", organisée mercredi par la direction locale des services agricoles, Allouani Amel, ingénieur à la Direction de la production et de la régulation des productions agricoles du MADRP, a expliqué que ce label IG qui est une identification de l'indicateur géographique de ces deux produits du terroir algérien, "permettra de les protéger sur le marché de l'exportation". Le label IG, qui garantit la qualité et l'origine du produit, attribué à la figue sèche de Béni-Maouche, couvre onze communes de la wilaya de Béjaïa et autant dans la wilaya de Sétif productrices de ce fruit. L'IG deglet nour de Tolga concerne une dizaine de communes de la wilaya de Biskra.

L'indication géographique d'un produit du terroir répond à certaines exigences dont la ressemblance dans les conditions de production (notamment climatiques et environnementale), de la conduite des cultures et du savoir-faire traditionnel qui doit être commun à l'ensemble du territoire concerné par ce label, ont expliqué les participants à cette journée technique abrité par l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé en agriculture de Montagne de Boukhalfa.

L'Algérie classée 7e en Coupe Davis 2016

La sélection algérienne de tennis a pris la septième place de la Coupe Davis où elle faisait partie du groupe 3 dans la zone Afrique, et se trouve de ce fait éliminée des toutefois à s'imposer face à son homologue camerounaise sur le score de deux sets à zéro, samedi dernier, dans la capitale malgache Antananarivo. C'est tout d'abord Youcef Rihane qui avait commencé par battre Etienne Teboh par 6-2, 6-3, avant que Mohamed Hassan n'arrive à dominer, à son tour, Augustin Ntouba sur le score de 6-3, 6-3. Le match du double entre Youcef Ghezal-Mohamed Hassan et Augustin Ntouba-Etienne Teboh ne s'est pas déroulé. Lors du premier tour, l'Algérie, versée dans le groupe 3 de la zone Afrique, avait essuyé trois défaites devant Madagascar, le Bénin et le Kenya sur le même score de 3-0 contre une seule victoire face au Botswana, synonyme d'élimination. La sélection algérienne était composée de Mohamed Hassan, Youcef Rihane et Youcef Ghezal, sous la conduite du capitaine d'équipe : Bounaib Sebti. A l'issue de cette étape de compétition, Madagascar et le Maroc ont accédé au groupe 2 de la zone Europe-Afrique dont les rencontres se dérouleront au cours de l'année 2017, mais dont les dates n'ont pas été encore fixées.

Inauguration de la ligne maritime Alger-Cherchell

La ligne de transport maritime de voyageurs Alger-Cherchell via Tipaza a été inaugurée vendredi dernier dans le cadre du programme d'été de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs. Président l'inauguration de cette nouvelle navette (trois heures aller-retour à partir du port d'Alger), le vice-Président-directeur général de l'entreprise, Lahcène Younes, a déclaré à l'APS que "les voyageurs pourront utiliser cette ligne dès vendredi à 8h30 à partir de la pêcherie".

Les tarifs concernant le voyage Alger-Cherchell est de 800 DA, celui d'Alger-Tipaza est de 500 DA, alors que Tipaza-Cherchell est à 300 DA. Les prix subventionnés par l'État sont raisonnables par rapport aux coûts de l'investissement. Le but étant de promouvoir le tourisme interne et fournir des prestations de qualité aux voyageurs.

Des réductions atteignant les 50 % au profit des familles et enfants de moins de 12 ans ainsi que pour les personnes aux besoins spécifiques sont prévues. Le ferry italien Captain Morgan d'une capacité de

330 places, affrété par l'ENTMV, assure 2 navettes par semaine à compter du mois de juillet au 30 septembre. Le lancement de la ligne maritime Alger-Cherchell s'inscrit dans le cadre de la stratégie visant à désengorger les routes à grande circulation durant la saison estivale. Deux bateaux affrétés, d'une capacité de 350 places chacun, seront réservés à cet effet.

Dixit

Boudjemaa Talai

"Il faut accélérer la cadence des travaux du projet de la trémie de la cité Ziadia, inscrit dans le cadre du projet du pont Salah-Bey, et lever les contraintes freinant leur parachèvement. Le problème des infiltrations des eaux du côté du mur de soutènement doit être maîtrisé dans les plus brefs délais."

Pour combattre leur alcoolisme, ils boivent… du vin !

On appelle cette méthode le programme de l'alcool régulé et le but est de changer les comportements d'addicts invétérés vis-à-vis de la boisson.

Le fonctionnent est le suivant : les pensionnaires ont droit à une dose d'alcool de 140 ml, plus précisément de vin blanc, tous les jours et chaque heure et demi, ente 7h30 et 21h30. Dans le cas où l'un d'entre-eux se trouverait en état d'ébriété, ce dernier doit faire une sieste et être de retour ensuite, mais cela n'arrive que très rarement. La cinquantaine de résidents indiquent que, grâce à cette méthode, ils boivent moins mais également avec un esprit différent.

Un des directeurs du St Joseph's General Hospital, le Dr Jeff Turnbull, parle de la naissance du programme : "L'idée au départ était de se dire que si nous pouvions stabiliser la folie de leur vie, les journées qui débutent par la recherche d'alcool et toutes les complications qui en découlent, alors peut-être que nous pouvions améliorer leur santé mentale, diminuer leur addiction à l'alcool et leurs maladies physiques." La méthode était plutôt controversée à ses débuts, et le le docteur Jeff Turnbul indique même avoir reçu des menaces de mort. En effet, on imagine aisément un SDF alcoolique ayant beaucoup de mal à être encadré et rationné de la sorte.

Nus au bureau en réponse à un… lapsus du chef de l'État

Si les Biélorusses ont essayé le naturisme au bureau, c'est pour répondre - avec humour - à un lapsus du président Alexandre Loukachenko. Le 23 juin, dans un discours sur l'innovation et les nouvelles technologies de l'information, le chef de l'État biélorusse, qui voulait inciter ses concitoyens à "se développer et travailler" a dit qu'il fallait "se déshabiller et travailler" (les deux termes sont phonétiquement proches en biélorusse). Dès le lendemain, ils sont plusieurs dizaines à avoir publié sur les réseaux sociaux des photos d'eux dans le plus simple appareil pour montrer qu'ils respectaient les consignes de leur président. Au pouvoir depuis vingt et un ans, Alexandre Loukachenko a été réélu en octobre dernier pour un cinquième mandat. Il est régulièrement accusé de porter atteinte aux droits de l'Homme et de réprimer l'opposition. Pas certain que ces photos moquant son lapsus soient à son goût..

LA LOI ÉLECTORALE DEVANT LE SÉNAT

Les arguments de Bedoui

Le projet de loi portant système électoral a été présenté hier au Conseil de la nation. Le projet a suscité plus d'intervenants que les autres textes présentés ces derniers jours puisque pas moins de 26 membres du Conseil de la nation se sont exprimés sur son contenu.

PAR KAMAL HAMED

Ils ont aussi formulé nombre de remarques et observations sur lesquelles le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a répondu après la fin des débats. Le ministre est ainsi revenu sur les dispositions des articles 73 et 94 qui ont fait couler beaucoup d'encre. *"Ces dispositions ne sont pas n'enfreignent nullement le droit à la candidature"* dira tout d'abord le ministre.

Il a aussi indiqué que les nouveaux partis, qui n'ont par conséquent jamais pris part à une élection, ne sont pas concernés par la disposition de l'article 73 qui contraint les partis politiques n'ayant pas obtenu au moins 4 % des suffrages lors des précédentes élections à collecter un nombre déterminé de signatures d'élus ou de citoyens pour participer aux prochaines élections. *"Les nouveaux partis sont soumis aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article 73"* a précisé Nouredine Bedoui. Ils seront donc obligés d'aller solliciter l'adhésion des citoyens à travers la collecte de leur signature. Ainsi, selon les dispositions de l'alinéa 3, chaque liste électorale indépendante ou partisane est tenue de collecter la signature de 50 électeurs de la circonscription électorale pour chaque siège en jeu.

Notons que les dispositions des articles 73 et 94 ont été particulièrement critiquées par les partis d'opposition qui ont suspecté le pouvoir de vouloir fermer le jeu politique. Certains ont soutenu que ces dispositions sont *"anticonstitutionnelles et anti démocratiques"*.

Mais les membres du Conseil de la nation ne semblent pas partager cette opinion. *"Ces dispositions vont surtout mètre fin au business politique"* dira un sénateur du FLN en soutenant que contrairement à ce que pensent certains l'ex-parti unique n'est pas du tout favorisé par ces mesures.Un autre sénateur a abondé dans le même sens en soutenant que *"ces dispositions vont mettre fin à certaines pratiques suspectes"*. Par ailleurs Nouredine Bedoui a aussi défendu la disposition qui oblige les personnels des collectivités locales désirant être candidats a démissionner de leurs postes une année au moins avant les élections ou a changer d'adresse pour la même période.

Dans la même veine, le ministre a annoncé qu'il y a actuellement 3000 élus dans les assemblées locales qui étaient des agents dans les collectivités locales. L'annulation de l'artiche 80 a été aussi abondamment commentée par les intervenants. *"Cet article était en contradiction avec l'article 65 du code communal"* a indiqué le ministre ajoutant *"qu'il était a l'origine des blocages des APC car le P/APC subissait moult pressions"*. Et au ministre de dire aussi qu'avec l'annulation de cet article, le président d'APC, qui est la tête de liste gagnante, est connue d'avance. Enfin sur le cas des élus locaux poursuivis en justice, le ministre a précisé que cette question sera bien explicitée dans le prochain code communal.

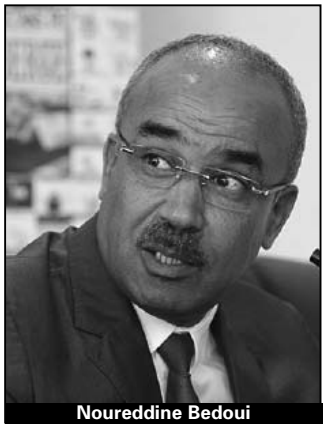
Noureddine Bedoui

K. H.

COMMISSAIRE À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ À L'UA

L'Algérien Smail Chergui candidat au poste

PAR INES AMROUDE

Les travaux de la 27e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) se sont poursuivis hier à Kigali (Rwanda) avec à l'ordre du jour l'élection des membres de la Commission de l'organisation continentale.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux travaux de ce sommet qui se tiendra à huis-clos.

"il y aura lieu l'élection pour le renouvellement de la Commission de l'UA et pour laquelle l'Algérie a présenté la candidature de l'ambassadeur Smail Chergui au poste de Commissaire à la paix et à la sécurité", a indiqué, avant-hier soir, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, en marge des travaux du sommet.

L'élection du nouveau président de la Commission de l'UA est l'un des moments les plus attendus à Kigali. L'actuelle présidente, la Sud-Africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma, à la tête de la Commission depuis 2012, n'étant pas candidate à sa propre succession.

Trois candidats sont en lice pour lui succéder. Il s'agit de la ministre des Affaires étrangères du Botswana, Pelonomi Venson-Moitoi, de l'ancienne vice-présidente ougandaise, Speciosa Wandira Kazibwe, et du ministre des Affaires étrangères de la Guinée équatoriale, Agapito Mba Mokuy.

Au premier jour des travaux dimanche, Sellal a présenté l'expérience algérienne en matière de promotion des droits et du rôle de la femme. Il a affirmé que les réformes lancées par le président Bouteflika *"améliorent considérablement"* la place et le rôle de la femme dans la société algérienne et témoignent d'une *"authentique volonté d'élargir les espaces démocratiques et d'asseoir une gouvernance performante"*.

Zone de libre-échange continentale

Sellal a appelé, par ailleurs, à l'*"intensification des efforts"* des Etats membres de l'UA pour le parachèvement de la création de la Zone de libre-échange continentale (ZLEC), à l'horizon 2017.

Il a réitéré, à cet égard, *"l'engagement de l'Algérie à ne ménager aucun effort pour contribuer efficacement, et de concert avec tous les Etats membres de l'UA, à l'entreprise ultime de l'intégration de notre continent, dont la ZLEC en est le levier essentiel"*.

L'autre point important qui a été examiné par le sommet est la réforme des Nations unies notamment de son Conseil de sécurité.

L'Algérie, par la voix de son Premier ministre, a exprimé son *"attachement"* à la position africaine commune (Consensus d'Ezulwini), incarnée par le Comité des 10 dont l'Algérie est membre.

L'UA a demandé des réformes *"profondes"* du Conseil de sécurité de l'Onu, et l'Afrique, qui ne dispose que de trois sièges non-permanents au Conseil de sécurité de l'ONU, réclame deux sièges permanents avec droit de veto et cinq sièges non-permanents.

Les dirigeants africains ont abouti à un *"consensus"* sur une position africaine commune en ce qui concerne ce point et le Comité des dix a été chargé de faire campagne, dans ce sens, à tous les niveaux, notamment auprès des blocs régionaux.

S'affranchir de la dépendance extérieure

Intervenant à l'ouverture de sommet, des dirigeants africains ont exprimé leur volonté de s'affranchir de *"la dépendance frustrante et compromettante"* des financements extérieurs.

Le président tchadien, Idriss Deby, président en exercice de l'UA, a souligné nécessaire de s'affranchir de l'immense défi de *"la dépendance frustrante et compromettante des financements extérieurs"*, ajoutant qu'il faut des *"ressources colossales"* pour concrétiser l'ambition qui se dégage de l'Agenda 2063.

De son côté, la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, a affirmé que l'élaboration de l'Agenda africain 2063 vise à favoriser l'émergence d'un *"continent intégré géré par ses citoyens"*.

Pour ce qui est du fonctionnement de l'UA, la présidente la Commission pense qu'il est nécessaire qu'elle s'affranchisse de la dépendance extérieure.

Pour le président rwandais, Paul Kagamé, *"l'unité ne doit pas rester un slogan creux"*, mais une motivation pour l'Afrique de se défaire des *"frontières émanant d'un autre siècle"*.

A son tour, la présidente de l'Union panafricaine de la jeunesse (UPJ), Francine Muyumba, a exprimé ses vives remerciements aux dirigeants africains pour avoir intégré les jeunes au centre des politiques de développement et des instances de prise de décisions de l'UA. Cette cérémonie a été aussi marquée par une intervention du président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, qui a remis à Nkosazana Dlamini-Zuma "L'Etoile d'El Qods" en reconnaissance de *"ses efforts et son soutien à la cause palestinienne"*.

A l'ouverture des travaux du sommet, les dirigeants africains ont observé une minute de silence à la mémoire du président sahraoui Mohamed Abdelaziz. Ils ont salué le nouveau président sahraoui, Ibrahim Ghali, et exprimé leur soutien indéfectible pour le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Le sommet a été l'occasion pour lancer le passeport électronique africain, dont le premier spécimen a été remis symboliquement au président en exercice de l'UA.

Élection pour la succession de Nkosazana Dlamini-Zuma reportée

L'élection pour la succession de la présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma, qui devait avoir lieu lundi à Kigali (Rwanda), a été reportée au prochain sommet de l'Organisation panafricaine en janvier 2017.

Ce report a été motivé par le fait de permettre à des *"personnalités emblématiques"* de postuler, selon des diplomates, qui expliquent que les dirigeants africains ont jugé que les candidats en lice *"n'ont pas le profil souhaité pour ce poste"*.

Les trois candidats en lice pour succéder à la Sud-africaine Dlamini-Zuma, n'ont pas obtenu le nombre de voix nécessaires lors d'une réunion tenue à huis clos en marge du 27ème sommet de l'UA.

L'actuelle présidente, Dlamini-Zuma, à la tête de la Commission depuis 2012, n'est pas candidate à sa propre succession.

Les trois candidats en lice pour lui succéder sont la ministre des Affaires étrangères du Botswana, Pelonomi Venson-Moitoi, l'ancienne vice-présidente ougandaise, Speciosa Wandira Kazibwe, et le ministre des Affaires étrangères de Guinée Equatoriale, Agapito Mba Mokuy.

I. A.

INSCRIPTION DES NOUVEAUX BACHELIERS

Les étapes à suivre

Fini le stress des longues explications, des longues files d'attente et de la paperasse, les inscriptions universitaires des nouveaux bachelierss e font désormais à distance, a-t-on assuré au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (ENRS).

PAR CHAHINE ASTOUATI

On passe décidemment de la version papier à la version électronique avec pour support son PC, sa tablette ou son téléphone connectés sur le Net. Les préinscriptions débuteront aujourd'hui 19 juillet pour se terminer le 22 du mois en cours. Les futurs étudiants doivent savoir qu'ils opteront cette année pour 6 choix au lieu de 12 préconisés précédemment. Les explications sont fournies par Djamel Bougazata, directeur de l'enseignement et de la formation du département de Hadjar sur les ondes de la Radio nationale. Il suffit donc de suivre les différentes étapes.

Etape 1: Après l'annonce des résultats du Bac :

1- Adresse-toi à ton lycée. On te remettra ton attestation du baccalauréat à travers laquelle tu prendras connaissance de ton numéro personnel (en bas de page), qui te servira lors de ta préinscription

2- Prends connaissance des informations mises à ta disposition dans le Guide du bachelier et dans la circulaire. Nous te conseillons à cet effet, d'installer l'application *TesdjilCom*, disponible dans l'espace de téléchargement, sur ton Smartphone. Tu pourras également utiliser les versions *Flash* du Guide et *Hypertexte* de la circulaire, sur un PC, ou encore les versions PDF de ces deux documents.

Des explications claires pour ne pas rater son inscription.

Etape 2- Après la lecture attentive des documents, tu procéderas à ta préinscription du 19 au 21 juillet 2016

Cette phase consiste à remplir ta fiche de vœux et à la déposer, en ligne, à partir de l'adresse suivante : *http://www.orientation.esi.dz* Cette opération peut être effectuée là où existe une connexion à Internet. Cependant nous te recommandons de rejoindre, à cet effet, les salles prévues dans tous les établissements universitaires, tu y trouveras disponibilité, conseils, assistance et accès gratuit à Internet.

Etape 3 : Tu dois ensuite confirmer ta préinscription du 22 au 24 juillet 2016. Il t'est permis aussi de modifier ta précédente fiche de vœux

Dans ce cas, c'est la deuxième fiche de vœux qui est prise en considération pour ton orientation.

Cas particulier des filières soumises à test d'aptitude ou entretien

Si tu as choisi des filières soumises à test d'aptitude ou entretien, n'oublie pas de te renseigner auprès des établissements concernés, sur la date précise des épreuves (du 31 juillet au 2 août 2016). En effet, il ne te faudra pas risquer de perdre une ou plusieurs formations possibles, du fait d'un chevauchement éventuel d'épreuves. Tes résultats te seront communiqués au plus tard 48 heures avant la clôture des inscriptions définitives.

Etape 4 : Affectations et recours seront établis en ligne du 31 juillet au 2 Août 2016.

Tu peux, s'il le faut, introduire un recours dans le cas où aucun de tes six choix n'a été retenu. Au cas où tu es déclaré non admis, tu seras réorienté dans l'un des autres choix portés sur ta fiche de vœux. L'établissement d'accueil en première affectation est chargé de la procédure de la réorientation. **C. A.**

SERVICE NATIONAL

Les citoyens appelés à régulariser leur situation

Les citoyens de la classe 2013 et ceux retardataires des classes antérieures, ayant achevé ou abandonné leurs études au plus tard le 31 décembre 2013, sont appelés à régulariser leur situation vis-à-vis du service national, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "La direction du service national porte à la connaissance des citoyens de la classe 2013 (nés entre le 1er janvier 1993 et le 31 décembre 1993) et ceux retardataires des classes antérieures, ayant achevé ou abandonné leurs études au plus tard le 31 décembre 2013, qu'ils sont appelés à se rapprocher des centres ou bureaux du service national de rattachement, en vue de procéder à la régularisation de leur situation vis-à-vis des obligations du service national", précise le MDN.

La direction du service national a, à cet effet, établi le calendrier suivant :

- du 24 juillet au 28 juillet 2016 pour ceux nés entre le 1er janvier et le 31 mars,
- du 31 juillet au 4 août 2016 pour ceux nés entre le 1er avril et le 30 juin,
- du 7 au 11 août 2016 pour ceux nés entre le 1er juillet et le 30 septembre,
- du 14 au 18 août 2016 pour ceux nés entre le 1er octobre et le 31 décembre.

Les citoyens concernés sont par ailleurs appelés à fournir une copie de la pièce d'identité et une copie du diplôme ou de l'attestation d'abandon des études. **R. N.**

CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Plan d'action de la BNA

PAR IDIR AMMOUR

Réclamé par les organisations patronales et les syndicats, depuis sa suspension en 2009, le retour du crédit à la consommation a été décidé lors de la réunion tripartite entre le gouvernement, les syndicats et le patronat fin 2014, avant d'être inscrit dans la loi de finances 2015. La Banque nationale d'Algérie semble pragmatique en prenant cette fois-ci les choses au sérieux, vu le retard déjà constaté par les observateurs qui Selon son Président-directeur général, Achour Abboud, ce retard est dû à la mobilisation à plein temps des services de sa banque afin d'assurer le succès de l'opération des emprunts obligataires, étant donné l'importance donnée par le gouvernement à cette dernière. Cette fois-ci, c'est la bonne selon le Président-directeur général de la Banque nationale d'Algérie, Achour Abboud, qui a révélé, que des accords ont été conclus avec les entreprises publiques et privées pour financer des prêts pour leurs fonctionnaires dans le cadre des crédits à la consommation. Quant à la liste de ces entreprises, elle sera divulguée au début du mois d'août, après une phase de sélection de leurs capacités financières et les salaires de leurs travailleurs. En effet, selon M. Abboud, ce dispositif entrera en vigueur à partir du mois d'août et concernera des milliers de travailleurs à travers les dizaines d'entreprises et la BNA assurera le financement de cette opération qui devait entrer en vigueur dès le début du mois de janvier. Touchée de plein fouet par la baisse durable des prix du pétrole, l'Algérie a entrepris un programme de mesures économiques dans lequel s'inscrit le crédit à la consommation qui aidera à la maîtrise du commerce extérieur et à la réduction de la facture des importations. Tous les produits fabriqués ou assemblés en Algérie y seront éligibles à condition que le remboursement ne dépasse pas 30 % des revenus du demandeur, a indiqué la tutelle concernée, qui a aussi précisé que la durée du crédit sera plafonnée à 60 mois et que les produits importés en seront exclus. Et la liste des produits éligibles au crédit a la consommation sont comme suit : Les véhicules, les cycles et motocycles, les produits électroménagers, les ordinateurs, les téléphones et les smartphones, les meubles, mais également les tissus d'ameublement, les tapis, les matériaux de construction et la céramique figurent parmi les produits choisis par le gouvernement pour *"soutenir la production locale, et réduire les importations"*. Les emprunteurs d'aujourd'hui se comportent en consommateurs avertis : ils considèrent le crédit comme un produit comme les autres. Mais d'un autre côté des cibles des différentes banques qui se bousculeront à les avoir dans leurs rangs. Ils feront ainsi jouer la concurrence. Dans ce sens, M. Abboud a affirmé qu'il n'a pas peur de rivaliser avec les banques privées étrangères, et que chaque institution bancaire à ses cibles potentielles de clients. Si certaines visent des particuliers et le marché du détail, son institution, quant à elle visera les entreprises publiques et privées et le commerce de gros. **I. A.**

HADJ 2016

1er vol le 18 août

Le premier vol vers les Lieux Saints de l'Islam aura lieu le 18 août prochain de l'aéroport d'Alger. Une annonce faite par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa. Il a également démenti toute augmentation du coût du hadj cette année,rappelant que son coût dépendait, comme toujours, de la valeur du dinar et du taux de change des devises et du rial saoudien. Dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture du salon du Hadj et de la Omra au Palais des expositions aux Pins maritimes, le ministre a indiqué que 60 agences de tourisme et deux agences publiques ont été retenues pour encadrer le hadj 2016 conformément au cahier des charges en vigueur. Quinze nouvelles agences viennent, cette année, renforcer la liste des agences chargées de l'encadrement du hadj, a ajouté M. Aissa. Le premier responsable du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs a souligné que le salon du Hadj et de la Omra est une première expérience du genre dédiée aux hadjis, ajoutant que les conditions d'accomplissement du *"hadj s'améliorent d'année en année pour aboutir en 2019 à ce qui est appelé le "hadj de confort"*. Les hadji peuvent choisir eux-mêmes l'agence de tourisme avec laquelle ils souhaitent voyager, l'immeuble où ils souhaitent résider et la durée du séjour, a-t-il précisé. Entre autres nouveautés pour le hadj 2016, 100 imams dûment retenus feront partie de la mission d'encadrement et d'orientation des hadji, a indiqué le ministre. Une mission médicale composée de 115 médecins dont 50 spécialistes accompagnera également les hadjis. 70 % des hadjis ont effectué les examens médicaux nécessaires et sont munis d'un carnet de santé et d'un bracelet électronique qui permettra de retrouver le hadji où qu'il soit en Arabie saoudite en cas d'urgence. **R. N.**

VOLTE-FACE DU MINISTRE DES TRANSPORTS

L'autoroute Est-Ouest "ne sera pas payante" !

Le péage prévu pour l'autoroute Est-Ouest est tombé à l'eau. Boudjemaâ Talai assure qu'aucun paiement n'est à l'ordre du jour confirmant ainsi la gratuité de l'usage des tronçons autoroutiers.

PAR FAYCAL ABDELGHANI

Le ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjemaâ Talai, a annoncé publiquement que l'autoroute sera gratuite et qu'aucun péage n'est prévu à l'horizon.

Une décision qui a été prise et du moins surprenante car son prédécesseur aux Travaux publics avait annoncé le mois de mars dernier que *"la tarification pour l'autoroute sera appliquée dès 2017 et qu'elle sera raisonnable et prendra en considération des facteurs socioéconomiques"*.

Mieux, il avait même indiqué que *"cette tarification sera calculée en fonction de la nature du véhicule, de son volume ainsi que des coûts des services assurés aux usagers de l'autoroute"*. Ajoutons à cela que 48 stations de péage avaient été prévues à cet effet. Mais voilà que cette décision a été pleinement remise en cause sans donner trop d'explications.

Or selon des sources concordantes, il semblerait qu'il y ait plusieurs thèses qui justifieraient le recours à la gratuité parmi les quelles il existerait des différends sur l'application des tarifs de péage. Les propositions sont allées à mettre uniquement le coût au kilomètre pour l'usager qui doit être retenu sur une distance parcourue.

Une étude révèle que le coût au kilomètre reste plus cher si l'on tient compte de certains détails qui ont d'ailleurs révélé que le coût initial au kilomètre serait de 5 DA. Et il faudra que l'automobiliste s'acquitte de 1.350 DAsur une distance entre Alger et Sétif. En revanche selon une autre étude entamée par la Banque mondiale, ce coût se situerait entre 1 et 2 DA le kilomètre si l'on veut atteindre un taux de rentabilité à 20 %. Mais qu'est ce qui a fait donc fait fléchir le gouvernement ? Il semblerait tout au moins que le montant global de l'investissement autoroutier de 13 milliards de dollars ait fait l'objet de surcoûts faramineux justifiant toujours le recours aux grands groupes étrangers. Mais cette fois, le ministre a agi sur une instruction présidentielle pour ne plus recourir aux étrangers et de confier la réalisation de ce qui reste de l'autoroute aux seules entreprises nationales, ce qui réduirait nettement les budgets en devises. L'autre alternative dans le choix de la gratuité de l'usage de l'autoroute Est-Ouest serait dans l'augmentation des tarifs du carburant et les prix excessifs des véhicules neufs. Une autre tarification risquerait de porter un coup sérieux aux automobilistes qui se plaignent déjà de factures abondantes (coût revu à la hausse de la vignette, de l'assurance, des frais d'entretien…).

Il faudra ajouter à cela que le budget pour entretenir l'autoroute est aussi important. Il serait financé de certaines taxes que payent les contribuables et il est donc inutile de faire payer plus les usagers de l'autoroute. D'autre part, il faut signaler l'énorme retard pris en matière d'équipements des autoroutes qui sont importés et très coûteux.

Boudjemaa Talai.

On pense au matériel destiné aux centres de péages, à la vidéo surveillance et les 22 centres d'entretiens et les 154 stations de recueil de données sur le trafic routier qui doivent justifier d'équipements modernes et sophistiqués. Avec les restrictions budgétaires décidées, le gouvernement a finalement reporté ces projets jusqu'à 2018.

F. A.

AFFAIRE KBC

Des peines de prison avec sursis

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le verdict de l'affaire KBC tant attendu a été prononcé hier. Nora Nedjaï, directrice au ministère de la Culture, est condamnée par le tribunal d'Alger à un an de prison avec sursis. Le directeur de la chaîne de télévision privée *KBC*, Mehdi Benaïssa, et son directeur de production Riad Hartouf écopent, quant à eux, de six mois avec sursis.

Le procureur de la République avait requis deux ans de prison avec sursis contre les trois prévenus poursuivis dans le cadre de l'affaire *KBC*.

Le procès a débuté hier dans la matinée au tribunal de Sidi M'hamed par l'audition des accusés. Il s'agit du directeur de la chaîne *KBC*, Mehdi Benaïssa, poursuivi pour *"fausses déclarations pour l'obtention d'une autorisation"*, du directeur de production à la même chaîne, Ryad Hartouf accusé de *"fausses déclarations"* ainsi que la sous-directrice par intérim au ministère de la Culture, Nora Nedjai accusée d'*"abus de fonction et délivrance d'un document à un individu n'y ayant pas droit"*.

Au début du procès, la défense des trois accusés placés en détention préventive a plaidé *"la libération des détenus et l'annulation des poursuites judiciaires contre eux"*.

Pour rappel, Mehdi Benaissa et la directrice des programmes au sein du ministère de la Culture ont été placés en garde à vue, le 22 juin dernier, après avoir été entendus par la Gendarmerie nationale.

Les autorités reprochent aux trois prévenus d'avoir enregistré l'émission *Ki Hna Ki Nass* et *Nas al Stah* dans un studio mis sous scellés, dans le sillage de la fermeture de la chaîne *Atlas TV* en 2014.

Le syndicat de la magistrature dénonce

De son côté, le syndicat national des magistrats a dénoncé, avant-hier dans la soirée, *"la campagne médiatique féroce"* menée contre le pouvoir judiciaire à la lumière des dernières affaires jugées, en allusion notamment aux dossiers Benhadid, *El Khabar* et *KBC*. La justice a été critiquée pour les verdicts rendus dans ces affaires. Cette sortie intervient à la veille de l'ouverture du procès de deux dirigeants de la chaîne *KBC* et d'une directrice du ministère de la Culture.

Le syndicat, dans un communiqué diffusé via l'agence officielle, considère les déclarations et articles publiés par certaines parties comme *"une ingérence flagrante dans le travail de la justice et un outrage à l'encontre des membres du pouvoir judiciaire"*, poursuit la même source avant de relever qu'*"il s'agit là d'actes criminalisés par la loi. L'indépendance de la magistrature n'est pas un tremplin pour réaliser des fins politiques ou politiciennes et des fins personnelles mais un principe fondamental"*, ajoute le communiqué. Le syndicat menace : *"Face à ces dérapages graves, le syndicat se réserve le droit de recourir à tous les moyens légaux comme celui de se constituer partie civile pour répliquer et défendre l'ensemble des membres de l'institution judiciaire"*, précise le communiqué diffusé via l'agence officielle.

C. A.

ABDESSELAM BOUCHOUAREB :

"L'Algérie doit devenir un hub minier régional"

PAR RAID EL HADI

L'Algérie veut *"dans les années à venir exploiter pleinement son potentiel minier et assurer l'émergence d'industries structurées"*, a indiqué hier le ministre de l'Industrie et des Mines. S'exprimant lors de la cérémonie de signature d'un accord de partenariat dans le domaine de l'exploitation des gisements de phosphate avec des partenaires indonésiens, Abdesselam Bouchouareb a affirmé qu'en Algérie, l'exploitation des gisements de phosphates *"est appelée à connaître un nouvel essor et contribuer à la diversification des sources de revenus du pays jusqu'à devenir un substitut pérenne aux recettes du pétrole"*. *"Sur cette base,* a-t-il assuré, *l'Algérie se donne une nouvelle ambition minière axée, en ce qui concerne les phosphates, sur la stimulation de la production nationale, l'exploitation du nouveau gisement de Bled El-Hadba – en plus de Djebel Onk – et la promotion des industries de transformation des phosphates à l'effet de figurer à l'horizon 2019 parmi les trois premiers producteurs africains avec une production de plus de 10 millions de tonnes par an dont, 80 % transformée localement"*. Pour le ministre, *"10 millions de tonnes par an d'ici 2019 sont un objectif intermédiaire"* que l'Algérie *"visera à dépasser très vite"*. Bouchouareb a, en outre, estimé qu'*"avec les trois plateformes en lancement dès 2016 avec Indorama (*le partenaire indonésien, ndlr*) et d'autres qui suivront à très brève échéance, ce sont cinq milliards de dollars d'investissement qui sont prévus, avec à la clef, la création de près de 16.000 emplois dont 12.000 en phase de construction et 4.000 en exploitation"*. L'Algérie aspire à *"transformer toute la région en un hub minier régional qui doit faire du pays un centre de référence pour l'Afrique et les pays du pourtour méditerranéen"*, a conclu Abdesselam Bouchouareb.

R. E

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Deuxième édition, 22 octobre 2016

« La femme algérienne, acteur majeur du développement économique et social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du **«Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel»**, dans sa deuxième édition, comptant pour l'année 2016, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2016.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2015 - 2016.

Thème du concours :« La femme algérienne, acteur majeur du développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 1er septembre 2016.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

POST-BREXIT

La Banque d'Angleterre préfère attendre août avant d'agir

La Banque d'Angleterre (BoE) a laissé son taux directeur inchangé, prenant à contre-pied bon nombre d'investisseurs, mais elle a laissé entendre qu'elle pourrait dévoiler dans trois semaines un plan de soutien à l'économie face à l'impact attendu du vote des Britanniques pour la sortie du pays de l'Union européenne.

La livre sterling a gagné jusqu'à plus de 2 % après l'annonce du maintien du taux d'intervention à 0,5 % alors qu'une majorité des économistes interrogés par Reuters mercredi s'attendaient à le voir réduit pour la première fois depuis plus de sept ans.

Il y a deux semaines, le gouverneur de la BoE, Mark Carney, avait déclaré que l'institution pourrait annoncer de nouvelles mesures dans le courant de l'été. Mais jeudi, le Comité de politique monétaire a choisi d'attendre trois semaines de plus.

"*En l'absence d'une dégradation supplémentaire du compromis entre le soutien à la croissance et le retour de l'inflation vers l'objectif de manière durable, la majorité des membres du Comité s'attendent à ce que la politique monétaire soit assouplie en août*", déclare la BoE dans le compte-rendu de sa réunion.

"*L'ampleur et la nature précises des éventuelles mesures de soutien seront déterminées dans le cadre de l'examen des prévisions et du rapport sur l'inflation d'août*", ajoute-t-elle.

Sur les neuf membres du Comité de politique monétaire (MPC), un seul, Jan Vlieghe, a voté pour une baisse de taux.

Après la baisse du taux directeur à 0,25 % anticipée pour ce jeudi, les économistes interrogés mercredi s'attendaient à ce que la BoE relance le 4 août ses achats d'emprunts d'État, plafonnés jusqu'à présent à 375 milliards de livres (450 milliards d'euros).

Pour Chris Williamson, chef économiste de la société d'études Markit, la BoE a choisi de ne pas céder à "*une réaction réflexe*" face au Brexit, mais *"les responsables de la politique monétaire auront besoin de faire beaucoup plus pour restaurer la confiance et assurer que le moteur de l'économie continue de tourner au cours des mois à venir"*. La livre sterling, qui a perdu plus de 13 % de sa valeur face au dollar depuis le résultat du référendum sur l'UE, a atteint un plus haut de deux semaines à 1,3480 dollar après l'annonce du statu quo monétaire, tandis que les rendements des emprunts d'Etat britanniques remontaient.

L'indice FTSE-100 de la Bourse de Londres a parallèlement effacé ses gains et il était dans le rouge à moins d'un quart d'heure de la clôture. Pour certains économistes, Mark Carney a induit le marché en erreur en évoquant un prochain soutien dans son discours du 30 juin, alimentant ainsi les anticipations d'une baisse de taux dès juillet.

"*Comme si la situation n'était pas assez volatile et incertaine, le gouverneur de la BoE a jeté de l'huile sur le feu"*, dit ainsi Alan Clarke, de Scotiabank. D'autres expliquent que la transition plus rapide que prévu à la tête du gouvernement, avec la nomination mercredi de Theresa May en remplacement de David Cameron, et le retour au calme sur les marchés financiers rendaient moins urgent un assouplissement de la politique monétaire.

R. E.

LUTTE ANTITRUST

La CE ouvre un troisième front contre Google

Les autorités européennes ont ouvert un troisième front dans leur lutte antitrust contre Google, en l'accusant d'abus de position dominante sur le marché très lucratif de la recherche sur internet.

La Commission européenne a également renforcé ses accusations contre le moteur de recherche le plus utilisé dans le monde, en affirmant que ses résultats de recherche favorisaient son propre service de comparaison de prix au détriment de ceux de ses rivaux.

"*Google a élaboré de nombreux produits innovants qui ont changé le cours de nos vies. Cela ne lui donne pas pour autant le droit de priver les autres entreprises de la possibilité de la concurrencer et d'innover"*, a déclaré la commissaire à la Concurrence, Margrethe Vestager, dans un communiqué.

La Commission a précisé avoir communiqué deux nouvelles "*communications des griefs*" à Google.

Celles-ci portent d'une part sur la plateforme "AdSense for Search", accusée de restreindre la capacité de certains sites web tiers d'afficher les publicités contextuelles émanant de ses concurrents.

Cette plate-forme d'"*intermédiation publicitaire liée aux recherches*" permet à Google de jouer le rôle d'intermédiaire pour des sites internet de distributeurs en ligne, d'opérateurs de télécommunications ou de médias sur lesquels les résultats de recherche incluent des publicités contextuelles.

La Commission estime que les pratiques de Google "*ont réduit artificiellement les possibilités des concurrents de Google sur ce marché important sur le plan commercial et donc la capacité des sites web tiers à investir dans la fourniture de choix et de services innovants aux consommateurs"*.

Les plateformes AdWords et AdSense de Google sont dans le collimateur de la Commission depuis 2010 après des plaintes de concurrents. Elles représentent le coeur des activités du groupe, qui a réalisé un chiffre d'affaires total de 75 milliards de dollars (67,6 milliards d'euros) en 2015.

Les procédures engagées par l'Union européenne ces dernières contre le groupe et contre d'autres multinationales américaines sur la concurrence, les données personnelles ou la fiscalité ont suscité une certaine irritation à Washington, où le président Barack Obama a accusé l'an dernier l'UE de pencher vers le protectionnisme.

Margrethe Vestager a répliqué qu'elle ne faisait qu'appliquer les règles et promouvoir une concurrence libre.

La CE a également mis en cause *"la manière dont Google favorise son propre service de comparaison de prix par rapport à celui de ses concurrents"*.

Google, filiale de la holding Alphabet, a réagi en déclarant qu'il répondrait dans quelques semaines.

"Nous croyons que nos innovations et l'amélioration de nos produits ont enrichi les possibilités de choix dont disposent les clients européens et qu'elles favorisent la concurrence. Nous allons étudier les nouveaux arguments de la Commission et nous fournirons une réponse détaillée dans les semaines à venir", a déclaré un porte-parole. Le groupe risque en théorie une amende d'un montant maximal égal à 10 % de son chiffre d'affaires dans chaque dossier ouvert à son encontre s'il est jugé coupable d'infraction aux règles de la concurrence.

R. E.

CLASSEMENT DES BANQUES PRIVÉES À TRAVERS LE MONDE

UBS conserve la première place

UBS est restée en 2015 la première banque privée au monde, selon une étude du consultant spécialisé Scorpio Partnership publiée jeudi.

Avec ses 1.737,5 milliards de dollars (1.563,2 milliards d'euros) d'actifs gérés, la banque suisse conserve sa première place, dépassant de près de 300 milliards de dollars Bank of America Merrill Lynch, qui a ravi à Morgan Stanley la deuxième place.

UBS, la première banque suisse, a vu ses actifs gérés diminuer de 1 % en 2015, tandis que ceux de BofA Merrill Lynch se sont contractés de 2 % et ceux de Morgan Stanley de 2,8 %.

L'étude montre aussi que le secteur de la banque privée à l'échelle mondiale a subi une contraction générale de 1 % des actifs sous gestion, en raison du ralentissement des marchés émergents, d'une volatilité accrue et de clients devenus plus circonspects.

La collecte nette, indicateur instable mais révélateur de l'évolution future des résultats de la gestion de fortune, a diminué de 6,9 % globalement. Credit Suisse, la deuxième banque suisse, est derrière Morgan Stanley, avec une contraction des actifs gérés de 7,2 %, à 687,3 milliards de dollars.

R. E.

JIJEL

Mise en place d'une colonne mobile anti-incendie

Une colonne mobile pour la lutte contre les feux de forêt a été mise en place à Jijel par la direction de wilaya de la Protection civile. Cette colonne qui couvre les wilayas de Jijel et Mila est composée de cinquante-trois agents de différents grades provenant des deux wilayas, a indiqué à l'APS la chargée de communication de la Protection civile, le lieutenant Ahlem Boumala.

Mise sur pied début juillet, cette structure est également dotée de moyens d'intervention, à savoir 7 camions citernes de 4.000 à 120.000 litres d'eau, 1 ambulance médicalisée, 1 véhicule de liaisons et d'autres équipements logistiques.

Cette colonne mobile, domiciliée à l'unité principale de la Protection civile au lieu-dit Ouled-Aïssa, sur les hauteurs de la ville de Jijel, est prête à intervenir rapidement en cas de déclaration de sinistre dans les zones relevant de sa compétence géographique.

BORDJ-BOU- ARRERIDJ

Une nouvelle station 4G LTE à Teniet-en-Nasr

Le secteur des télécommunications dans la wilaya de Bordj-Bou-Arreridj a été renforcé par une nouvelle station de la 4G LTE (évaluation à long terme) installée dans la commune de Teniet-en-Nasr.

La mise en service de cette station dans cette localité, qui totalise plus de 1.300 habitants, se fera incessamment après le parachèvement des dernières retouches techniques. Cet équipement permettra de couvrir aussi bien cette commune que d'autres localités limitrophes.

L'opération s'inscrit dans le cadre du programme de couverture des zones et habitations éparses de la wilaya dont le raccordement aux réseaux de téléphonie et d'Internet est difficile à l'instar des communes de Bordj-Ghédir, de Sidi-M'barek et d'El-M'hir qui ont récemment bénéficié du service d'internet de haut débit.

La wilaya de Bordj-Bou-Arreridj, qui dispose actuellement de 20 équipements de ce genre, sera dotée de stations similaires programmées pour le deuxième semestre de l'année en cours.

SIDI-BEL-ABBES

Premiers tests du tramway

Les premiers tests du tramway de la ville de Sidi-Bel-Abbès se sont déroulés le 15 juillet.

Ces tests ont touché le tronçon du tramway s'étendant sur un tracé du rond-point limitrophe de la gare de transport de voyageurs Ghanemi en arrivant à la station de maintenance au Nord passant par le rond-point de l'entrée de hai Frères-Adnane et celui de hai Benhamouda, la cité AADL et la gare de transport de voyageurs Sogral.

L'entreprise de réalisation lancera l'électrification des lignes du tramway au niveau de ces tronçons à partir du 13 juillet.

Il est prévu la réception du projet du tramway s'étendant sur une distance de 14,5 km au courant du dernier trimestre de l'année 2016.

Les travaux de réalisation du tramway de Sidi-Bel-Abbès générant 2.700 emplois ont été lancés en août 2013 pour une enveloppe de 32,3 milliards de dinars.

APS

BLIDA, PLACES PUBLIQUES, JETS D'EAU ET JARDINS DE LA VILLE

La ville des Roses relookée

Les places publiques, jets d'eau et autres jardins ont retrouvé leur éclat d'antan en cette saison estivale, grâce à des actions de réhabilitation initiées par des bienfaiteurs.

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon l'APS, il est aisé de constater aujourd'hui le nouveau visage avenant de la ville. En effet les hommes d'affaires et les industriels semblent rivaliser d'efforts en vue de la réalisation (sur leurs fonds propres) des plus belles œuvres susceptibles de faire l'unanimité en termes d'esthétique et de confort. C'est le wali, Abdelkader Bouazghi, qui est à l'origine de l'initiative, en ayant suggéré aux hommes d'affaires et aux industriels de la wilaya de marquer leur contribution dans le développement local par la réalisation ou l'aménagement d'une place publique, a indiqué l'attaché au cabinet du wali, Mohamed Mesahel, assurant que l'idée fut très bien accueillie par ces derniers, qui ont vite fait de la concrétiser sur le terrain.

Les efforts de l'Etat doivent être soutenus par les citoyens, la société civile et les hommes d'affaires, en vue de consacrer le développement dans les communes, d'ou l'appel lancé aux investisseurs, a ajouté Mohamed Mesahel, en vue de s'impliquer dans cette dynamique.

Selon l'APS, en écho à cet appel, "*de nombreux hommes d'affaires ont lancé, sur leurs fonds propres des projets de réhabilitation ou d'aménagement de places et jardins publics, dont une majorité a été inaugurée, durant le mois sacré du Ramadhan*".

Actuellement, le recensement d'une vingtaine d'offres pour la prise en charge de projets similaires, dont une dizaine réceptionnés, a signalé le même responsable, soulignant la recommandation du wali à l'attention des investisseurs pour ne pas jeter leur dévolu sur le seul chef-lieu de wilaya, mais de faire profiter aussi les autres communes de cette initiative.

L'idée d'implication des industriels et hommes d'affaires de la wilaya dans la promotion de leurs cités a fait tache d'huile en se transformant, en un temps record, en véritable challenge pour ces investisseurs dont chacun a endossé un maillot de concurrent en redoublant d'efforts pour la réalisation de la meilleure place ou du plus beau jardin public. Cette rivalité s'est avérée bénéfique pour la ville de Blida, dont les places publiques se sont parées, en un temps record, des plus belles fleurs sur les parterres gazonnés, avec au centre de beaux jets d'eau entourés d'arbres et éclairés, de nuit, par des lanternes aux couleurs chatoyantes, faisant la joie des riverains qui ont en fait leur lieux de prédilection, après des années d'abandon.

Dans *"la commune de Mouzaïa, la place des Chouhada figure parmi ces joyaux architecturaux inaugurés durant le mois sacré du Ramadhan*", a souligné l'APS, ajoutant que sa réalisation a été financée par le Groupe Sim, qui en a fait un véritable régal pour les yeux de ses visiteurs, qui y trouvent également détente et repos.

Le palmier, trônant au milieu de la place, a été entourée de belles clôtures rehaussées par une stèle en marbre portant les noms des 340 chouhada de la région, en plus d'un beau jet d'eau.

Le même groupe industriel a aussi pris en charge la réalisation de 20 toilettes publiques réparties à travers de nombreuses communes et gérées par des jeunes relevant de catégories aux besoins spécifiques.

Aid Mohamed, un autre entrepreneur de la wilaya, a financé la réalisation d'un jardin sublime à la cité Ben-Boulaid, au moment où d'autres jardins et places, parallèlement à des écrans géants faisant défiler les températures du jour et différentes manifestations publiques, à Ouled-Aïch, Blida et Beni-Mered, ont été financés par d'autres industriels locaux.

Selon leurs promoteurs, toutes ces actions sont placées sous le signe de l'action caritative, selon leurs promoteurs.

Pour le P.-dg du groupe Sim, Abdelkader Tayeb Ezzraimi, cette idée du wali de Blida vise, en premier lieu, à restituer à la ville le nom de "*Blida ourida*".

Dans cette même optique, l'homme d'affaires a également fait part à l'APS de son projet de réalisation d'un grand jardin d'enfants à l'entrée de la ville, ainsi que d'un restaurant, une aire de jeu et des espaces verts tout au long de oued Sidi-Lekbir, et des environs de la cité Deriouche.

Dans ce sens, il a lancé un appel à tous les investisseurs de la wilaya en vue de s'impliquer dans cette démarche, voire même la généraliser à l'ensemble des wilayas du pays, afin que "*tous participent dans l'édification de l'Algérie*".

Quant au président du Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI), également directeur des laboratoires Venus, Moula Kamel, il a souligné l'impératif du "*suivi et de l'entretien de ces réalisations, en sensibilisant les citoyens sur la préservation de leur environnement et, en parallèle, instaurer des mesures dissuasives à l'encontre de tous ceux qui le dégradent*".

Ayant déjà financé une place publique réalisée à l'entrée principale du chef-lieu de la wilaya de Blida, M. Moula a signalé la réception, à ce jour, par le CEIMI, de propositions pour la réalisation de 11 opérations du genre dont 4 ont été déjà inaugurées, au moment où le même club a pris, auparavant, part à d'autres opérations d'embellissement de la ville, de boisement et de nettoyage de cimetières, assurant que les "*industriels de Blida sont dotés d'un esprit de solidarité exceptionnel, qui avait juste besoin d'un encadrement, ici reflété par l'idée du wali, qui nous a tous réuni autour du même objectif*".

B.M.

AUTOROUTES CHÉRAGA ET RÉGHAÏA

Réalisation de deux méga-stations d'essence

Deux projets de méga-stations d'essence sont en cours de réalisation au niveau de la capitale sur l'axe de l'autoroute de Chéraga et celle de Réghaïa par la Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers en vue d'assurer l'approvisionnement en carburant et atténuer la pression sur les autres stations, a annoncé le P.-dg de Naftal, Hocine Rizou .

"Sur les 30 stations que compte le parc des stations d'essence à Alger 20 sont en cours de rénovation et de modernisation selon les standards internationaux afin d'offrir des services de qualité au consommateur", a précisé le premier responsable de Naftal en marge de l'initiative de solidarité tenue à l'hôpital de Béni-Messous.

Pour ce qui est de la disponibilité du carburant et du gaz butane durant les jours fériés et week-ens M. Rizou avait tenu à rassurer les citoyens affirmant que *"les stations sont normalement alimentées"*.

Aucune pénurie de ces matières stratégiques de large consommation ne sont signalée au niveau des stations de distribution de Naftal, et ce, à travers l'ensemble du pays, a précisé M. Rizou.

Face aux comportements de consommation effrénée de la part de certains citoyens qui font leur plein par crainte d'une pénurie les jours de fête, Naftal prend toujours les mesures nécessaires qui s'imposent à cet effet.

APS

MOSTAGANEM, LOGEMENTS SOCIAUX LOCATIFS

Remise de 1.131 pré-affectations

Lopération de remise de 1.131 pré-affectations de logements sociaux locatifs a été entamée lundi dernier à Mostaganem. Ces logements sont répartis entre 267 dans la commune de Mostaganem, 245 à Bouguirat, 119 à Stidia et 30 à Sirat.

PAR BOUZIANE MEHDI

Abdelwahid Temmar, wali de Mostaganem, a présidé une cérémonie de remise symbolique de plus de 100 décisions de pré-affectations aux bénéficiaires de ces logements dont le taux d'avancement des travaux a atteint 60 %, a indiqué l'APS, soulignant que les bénéficiaires ont exprimé une grande joie lors de cette cérémonie coïncidant avec la célébration du 54e anniversaire de l'indépendance et l'Aïd el-fitr. Il est attendu la remise des autres décisions aux concernés à partir de la semaine prochaine au niveau des daïras concernées avec une moyenne de 200 décisions par jour. La priorité du programme des pouvoirs publics est d'accélérer le rythme de réalisation pour la distribution de logements et que ce quota concerne les demandeurs du logement social des années 2002 et 2003, a souligné Temmar. Le chef de l'exécutif de wilaya a annoncé l'attribution de plus de 6.000 logements tous programmes confondus d'ici à la fin de l'année en cours à travers toutes les communes de la wilaya, appelant les entreprises de réalisation à accélérer le rythme des travaux pour rattraper le retard enregistré dans certains programmes d'habitat.

Pour les mois de juillet et août, la directrice de l'habitat, Fatiha Kessira, a annoncé l'attribution de 1.000 logements dans les communes de Kheireddine, Aïn-Nouissy, Aïn-Tédelès, Oued-El-Kheir, Benabdelmalek-Ramdane et Sidi-Lakhdar.

Concernant l'habitat promotionnel aidé (LPA), il sera procédé à la distribution de 664 logements en fin d'année en cours et de 1.356 l'an prochain, selon la même responsable qui a ajouté que le retard enregistré sera rattrapé, sachant que le quota de la wilaya est de 2.390 logements. Selon l'APS, 200 logements de location vente (AADL) seront, par ailleurs, attribués au mois de septembre prochain, en plus du lancement des travaux de réalisation de 1.000 autres du même programme dont 600 à Stidia et 400 à Ouréah. La wilaya de Mostaganem a bénéficié d'un quota de 3.500 logements location-vente dont 1.500 à El-Hachm, dans la commune de Sayada, et 1.000 à Hassi-Mameche.

B. M.

SOUK-AHRAS, CONCRÉTISATION DE PROJETS D'INVESTISSEMENT

Accord de 75 contrats

Pas moins de 75 contrats de concession pour la concrétisation de projets d'investissement ont été accordés à Souk Ahras par la commission de wilaya et ce en concrétisation des nouvelles dispositions et procédures portant facilitation d'accès à l'investissement, a indiqué le chef de l'exécutif de cette wilaya, Abdelghani Fillali.

Intervenant lors de la cérémonie de remise de 11 contrats de concession d'investissement, organisée au siège de la wilaya, le chef de l'exécutif local a souligné que ces contrats de concession concernent des projets d'investissement dans les secteurs du tourisme et de l'industrie de transformation, ainsi que d'autres concernant le secteur agricole avec des projets d'investissements en oléiculture, ainsi que la culture de l'opuntia, du safran et de pistaches.

Il a, dans ce sens, appelé les élus locaux à redoubler d'efforts pour dynamiser l'investissement, accompagner les investisseurs et améliorer l'attractivité de leurs communes, indiquant que la concrétisation de ces 75 projets approuvés par la commission de la wilaya, permettra la création de quelque 15.000 postes de travail.

L'étude des demandes d'investissement a connu une nouvelle dynamique, a-t-on noté, soulignant que le délai de traitement d'un dossier d'investissement déposé

auprès de la commission de wilaya concernée est fixé à un mois. Sur un autre chapitre, selon les services de la wilaya, une nouvelle expérience sera bientôt entamée dans le secteur du tourisme, et consiste en la réalisation de résidences rurales, à proximité des sites archéologiques de Madaure, et de Khemissa, reflétant les traditions et les coutumes de la région. L'idée étant inspirée d'une expérience jugée "*réussie*" d'un projet d'investissement d'un couple dans la région. En marge de cette cérémonie, des fiches techniques des projets d'un hôtel et un complexe sportif et touristique ont été présentés. La concrétisation de ces projets sont en mesure, de stimuler le tourisme dans cette wilaya frontalière et de booster le mouvement sportif.

APS

EL-BAYADH

Ouverture de 2 nouveaux marchés de proximité

Deux nouveaux marchés de proximité de fruits et légumes ont été ouverts, durant le mois du Ramadhan, dans la commune d'El-Bayadh.

Les commerçants informels qui s'étaient établis autour du marché du centre-ville d'El-Bayadh ont été transférés vers ces deux nouveaux marchés localisés dans les quartiers Sidi-Hadj-Bahous et 1.300-Logements, et dont quelque 150 jeunes ont bénéficié de locaux, a précisé le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Mohamed-Amine Salhi. Dotés de l'ensemble des commodités requises à la pratique commerciale, surtout les conditions d'hygiène, ces nouveaux espaces commerciaux ont contribué à mettre fin au commerce informel qui dénaturait la ville d'El-Bayadh, notamment au niveau quartiers El-Fidayine et En-Nasr.

Les habitants des quartiers Sidi-Bahous et 1.300-Logements ont accueilli avec satisfaction l'ouverture de ces deux marchés de proximité de fruits et légumes, qui les ont soulagés de la contrainte des déplacements vers l'unique marché du centre-ville.

Selon M. Salhi, une opération d'assainissement des listes des bénéficiaires des locaux commerciaux non-exploités dans ces deux marchés de proximité a été lancée, en parallèle, par les services concernés de la commune d'El-Bayadh.

Des mises en demeure ont été transmises aux bénéficiaires concernés, avant d'entamer les procédures de récupération de ces locaux pour les réaffecter à d'autres bénéficiaires souhaitant vraiment les exploiter.

SAÏDA

80 cas de clavelée enregistrés

Quelque 80 cas d'ovins atteints de clavelée ont été enregistrés dans la wilaya de Saïda depuis le mois d'avril dernier à ce jour, a-t-on appris, lundi, auprès de l'inspection vétérinaire de la wilaya.

Les services de l'inspection vétérinaire ont recensé ces cas à travers 70 foyers des communes de Maâmoura, Sidi-Ahmed, et Ouled-Khaled qui ont été pris en charge par des spécialistes.

Pour faire face à cette zoonose, 20.000 doses du vaccin anti-clavelée ont été réservés, à titre exceptionnel pour protéger le bétail. La cause de ces cas de zoonose par la commercialisation à Saïda de bétails venus d'autres wilayas limitrophes.

Les services vétérinaires ont vacciné durant cette période 14.000 têtes ovines contre la clavelée. L'année dernière, quelque 800.000 têtes du bétail ont été vaccinées avec la mobilisation de 30 vétérinaires des secteurs public et privé.

Il est prévu le lancement d'une campagne annuelle de vaccination de la clavelée au début du mois de septembre prochain. La wilaya de Saïda dispose de 800.000 têtes ovines selon les services vétérinaires de la wilaya.

APS

SOUDAN DU SUD

Pillage de l'aide alimentaire

Lul Ruai Koang, porte-parole de l'armée, accuse directement les troupes du vice-président Riek Machar du vol des 4.500 t d'aide alimentaire. 1.400 hommes, qui avant le retour de leur chef au gouvernement, appartenaient aux forces rebelles.

Des 4.500 tonnes de nourriture destinée à nourrir durant un mois plus de 220.000 Sud-soudanais en détresse alimentaire, il ne reste plus rien. Pas même le hangar du Programme alimentaire mondial (PAM) de Juba, où elle était stockée. Entre le 8 et le 11 juillet, au moins 300 personnes ont été tuées dans la capitale Juba lors de heurts entre les forces gouvernementales et les anciens rebelles. Alors que les combats faisaient rage, des combattants ont dérobé la nourriture stockée dans le hangar de l'agence onusienne. Et quelques jours plus tard, une fois le calme revenu - mais le chaos toujours latent -, ce sont cette fois les civils qui ont poursuivi le pillage. Le PAM - la plus importante agence humanitaire pour la lutte contre la faim dans le monde - s'est dit "*indigné*" par le vol de cette nourriture censée être distribuée "*aux plus pauvres et aux plus vulnérables*" dans un pays qui sombre chaque jour un peu plus dans la famine. Samedi, un soldat furieux pointait son arme devant l'enceinte grillagée du PAM, interdisant à quiconque d'y pénétrer ou de prendre des photos. Même de loin, il était pourtant clair qu'il n'en restait plus rien. Un journaliste de l'AFP apercevait encore, au loin dans l'enceinte, des hommes démanteler des camions à coups de marteaux, d'autres arracher les câbles électriques des bureaux ou déchirer les rares morceaux de bâches en plastique recouvrant l'ossature en métal du hangar, qui ne ressemblait plus qu'à une vieille carcasse évidée.

Pour Lul Ruai Koang, porte-parole de l'armée, ce pillage est "*regrettable*". Il accuse directement les troupes du vice-président Riek Machar, 1.400 hommes, qui avant le retour de leur chef au gouvernement appartenaient aux forces rebelles. Juba est relativement calme depuis que les tanks et les hélicoptères de l'armée les ont contraints à quitter la ville. Une grande partie du pillage du PAM a été réalisé dans la semaine à l'aide de camions: un exercice logistique d'une grande organisation, nécessitant des centaines de va-et-vient entre le hangar et la périphérie de Juba.

Selon plusieurs habitants des environs, des "hommes en uniforme" ont même utilisé un camion-grue pour emporter des générateurs électriques de la taille de minibus, qui servaient à alimenter la base principale du PAM. "*Une fois que les soldats étaient partis, les civils sont venus voir ce qu'ils pouvaient prendre*", raconte James Keri, habitant du district voisin de Gudele, un quartier ponctué de maisons détruites par les récents combats. Le peu qui restait a ensuite été emporté par voiture, moto ou brouette. Des litres d'huile de cuisson ou encore des tôles ont été transportés à la hâte, sur les têtes. La famine touche près d'un tiers des Sud-Soudanais et le pays pourrait plonger dans une crise encore plus grave. Selon le PAM, cette perte immense d'aide alimentaire "*vitale va considérablement freiner*" les efforts pour assister les victimes du conflit. Près de 5 millions de Sud-Soudanais, sur une population de 11 millions, dépendent aujourd'hui de l'aide alimentaire, un chiffre encore jamais atteint dans la plus jeune nation au monde. Une situation qui empire, les récents combats ayant fait grimper les prix des denrées sur les marchés. La directrice du PAM, Ertharin Cousin, regrette que *"ce nouveau conflit aggrave encore la situation pour les civils, affamés et désespérés"* par deux ans de guerre, d'autant que *"le désastre humanitaire dans les autres régions du Soudan du Sud ne s'est pas arrangé"*. Non loin du hangar pillé, l'ONG Médecins sans frontières (MSF) a installé une petite tente, convertie en clinique mobile pour venir en aide aux populations forcées à fuir leur maison pendant l'attaque. Des civils sont arrivés, blessés par balles, juste après les premiers échanges de tirs, explique Isaac Badi, responsable du programme MSF, au milieu de femmes et de bébés en pleurs dans la chaleur écrasante de la tente. "*Maintenant, nous devons faire face à des cas de malnutrition infantile*", témoigne-t-il. Plus de 100.000 enfants ont été soignés pour des cas de malnutrition sévère cette année, soit 40 % de plus que l'année dernière, et bien plus du double qu'en 2014, d'après l'Unicef. "*Les combats étaient si forts, on a passé un jour entier cachés sous les lits, alors que les balles criblaient les murs de la maison*", raconte Mary Wani, une habitante de Juba. "*Ils nous ont chassés de nos maisons et nous ont volé tout ce qu'ils pouvaient.*" A présent, confie-t-elle, son bébé en pleurs dans les bras, "*nous n'avons plus rien à manger.*"

ARABIE SAOUDITE

Première exécution après la pause du Ramadhan

Un Saoudien, condamné à mort pour meurtre, a été décapité dimanche au sabre dans la ville sainte de La Mecque, dans la première exécution après la pause du mois de jeûne musulman du ramadan qui s'est achevé le 5 juillet. Le ministère saoudien de l'Intérieur a indiqué dans un communiqué que ce Saoudien, Fahd al-Hasni, avait été reconnu coupable d'avoir poignardé à mort, lors d'une dispute, un autre Saoudien. Il s'agit de la 96e exécution en Arabie saoudite depuis le début de l'année, selon un décompte de l'*AFP*. Amnesty International s'était alarmée du nombre croissant d'exécutions pendant la première moitié de l'année en Arabie saoudite. "*Les exécutions en Arabie saoudite augmentent de façon spectaculaire depuis deux ans et cette tendance épouvantable ne montre aucun signe de ralentissement*", avait déclaré en mai James Lynch, directeur adjoint d'Amnesty pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Le 2 janvier, 47 personnes avaient été exécutées en une seule journée pour *"terrorisme"*, notamment le dignitaire et opposant chiite saoudien Nimr al-Nimr, dont la mise à mort a provoqué une crise avec l'Iran.

En 2015, 153 personnes ont été exécutées en Arabie saoudite, un niveau inégalé depuis 20 ans dans ce royaume régi par une interprétation rigoriste de la loi islamique.

Les autorités saoudiennes invoquent la dissuasion pour justifier la peine de mort, appliquée dans des affaires de terrorisme, de meurtre, de viol, de vol à main armée et de trafic de drogue.

Agences

ARMÉNIE

1 policier tué dans la prise d'otage du commissariat d'Erevan

L'Arménie est-elle en train de vivre la même situation que la Turquie? Moins de 48 heures après la tentative d'un coup d'état en Turquie, l'Arménie vit aussi un moment délicat. Des assaillants ont investi un bâtiment de la police à Erevan, la capitale, et détiennent des otages. Ils appartiendraient à un groupe lié à un leader d'opposition emprisonné. Il s'agit de Giraïr Sefilian, participant au conflit du Karabakh, accusé d'acquisition et de stockage illégaux d'armes. Il est le chef du mouvement d'opposition radical le Front de salut public la Nouvelle Arménie. L'un des attaquants a affirmé que parmi les otages figurait le chef adjoint de la police nationale. Sept policiers sont retenus en otage, selon un député arménien, cité par le site local *Lragir.am*. Toujours selon ce député, un des assaillants serait blessé à la tête. Selon le service de sécurité arménien un policier serait mort et deux autres blessés au cours de l'assaut. Les assaillants exigent la démission du président arménien Serge Sargsian et la formation d'un gouvernement provisoire. Ils auraient aussidéclaré que si la police d'assaut intervenait, ils apporteront "*une réponse appropriée*".

Agences

MIDI AUTO
Pages animées par Aghiles Ait Abbes

Hakim Boutehra nommé directeur général de Renault commercial Roumanie

Pages 12-13

MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

Prix et disponibilités en juillet 2016

RENAULT

Page 13

La Mégane Sedan dévoilée

La famille Mégane s'agrandit et accueille une déclinaison Sedan, révélée mercredi 12 juillet par le constructeur français. Une nouveauté qui vient rejoindre les déclinaisons Berline Compacte et Estate.

Une dizaine de concessionnaires proposent des projets d'investissement

MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

Prix et disponibilités en juillet 2016

En juillet 2016, les tarifs continuent d'augmenter, avec une moyenne de 150.000 DA, et chez certains concessionnaires, des modèles sont de retour et à nouveau disponibles à la commande, tels que la Skoda Rapid et la Peugeot 301.

Voici les prix affichés uniquement des modèles disponibles à la commande chez les concessionnaires et représentants officiels des marques automobiles :

Seat (Sovac) :
- Seat Style 1.6 MPi 90ch : 2 300.000 DA TTC (délai une semaine - stock très limité)
- Seat Ibiza High 1.6 MPi 90ch : 2.650.000 DA TTC (délai une semaine - stock très limité)
- Seat Leon FR+15 2.0 TDI 143 ch : 4.150.000 DA TTC (délai 3 mois - stock limité)

Skoda (Sovac) :
- Skoda Fabia Style 1.6 MPi 90ch : 2.700.000 dA TTC (délai une semaine - stock très limité)
- Skoda Rapid Ambition GPL 1.6 MPI 110 ch : 2.850.000 DA TTC (délai 45 jours - stock limité)
- Skoda Rapid Spaceback Ambition GPL 1.6 MPI 110 ch : 2.900.000 DA TTC (délai 45 jours - stock limité)

Volkswagen (Sovac) :
- Volkswagen Polo Carat + 1.6 MPi 90 ch : 2.900.000 DA TTC (délai 60 jours - stock très limité)
- Volkswagen Jetta Confortline 1.6 MPi 90 ch : 3.999.000 DA TTC (délai 60 jours - stock très limité)

Peugeot (Peugeot Algérie) :
- Peugeot 301 Active 1.2 VTI 72 ch : 1.499.000 DA TTC (délai 45 jours - stock limité)
- Peugeot 301 Active 1.6 HDI 92c h : 1.969.000 DA TTC (délai 15 jours - stock limité)
- Peugeot 301 Allure 1.6 HDI 92 ch : 2.100.000 DA TTC (délai 15 jours - stock limité)

Kia (Kia Algérie) :
- Kia Picanto Safety 1.2 ess 87 ch : 1.615.000 DA TTC (délai 4 mois)
- Kia Picanto Safety 1.2 ess 87 ch BVA : 1.710.000 DA TTC (délai 4 mois)
- Kia Picanto Sportline 1.2 ess 87ch : 1.765.000 DA TTC (délai 4 mois)
- Kia Picanto Sportline 1.2 ess 87 ch BVA : 1.860.000 DA TTC (délai 4 mois)

Citroën (Saida) :
- Citroën C4 Live 1.6 VTI 120ch : 2 392 000 DA TTC (délai 3 mois)
- Citroën C4 Live 1.6 HDI 90 ch : 2.565.000 DA TTC (délai 3 mois)

Suzuki (Elsecom) :
- Suzuki Alto K10 1.0 ess 68ch : 1 229 000 da TTC (délai une semaine-stock limité)

Haima (Akbou Auto) :
- Haima 2 Confort 1.3 VVT 16V 90ch : 1.390.000 DA TTC (livraison immédiate)
- Haima 2 C-sport 1.5 VVT 16V 105ch : 1.450 000 DA TTC (livraison immédiate)
- Haima m3 Confort 1.5 VVT 105ch : 1.599.000 DA TTC (livraison immédiate)
- Haima m3 Noble 1.5 VVT 105ch : 1.749.000 DA TTC (livraison immédiate)
- Haima S5 Noble 1.6 ess 16V 122ch BVA : 2.850.000 da TTC (délai 1 mois)
- Haima 1 New Confort 1.25 ess 16V 91ch : 1.120.000 DA TTC (livraison immédiate)
- Haima 3 New Standard 1.6 ess 16V 112ch : 1.575.000 DA TTC (livraison immédiate)
- Haima 3 New Deluxe 1.6 ess 16V 112ch : 1.650.000 DA TTC (livraison immédiate)

MG (Kiv Motors) :
- MG 3 Confort + 1.5 VTI 110ch : 1.790.000 DA TTC (livraison immédiate)

Ford (Elsecom) :
- Ford Fiesta Select 1.4 ess 96ch : 1.949.000 DA TTC (délai 24 heures)

TATA (Elsecom) :
- Tata Indica 1.4 D 70 ch : 1.2.000 DA TTC (délai 45 jours)
- Tata Indigo 1.4 MPFi 85 ch : 1.135.000 DA TTC (délai 24 heures)
- Tata Indigo 1.4 D 70 ch : 1.310.000 DA TTC (délai 45 jours)
- Tata Manza 1.4 ess 90ch : 1 339 000 DA TTC (délai 24 heures)
- Tata Manza 1.2 D 75ch : 1.560.000 DA TTC (délai 45 jours)
- Tata Vista 1.4 ess 85 ch : 1.250.000 DA TTC (délai 45 jours)
- Tata Vista 1.2 D 75 ch : 1.540.000 DA TTC (délai 45 jours)

DS (Saida) :
- Nouvelle DS5 Sport Chic 2.0 HDI 163 ch BVA : 5.930.000 DA TTC (délai 3 mois)
- DS3 So Chic 1.6l VTi 120ch : 2.840.000 DA TTC (délai 3 mois)
- DS3 So Chic 1.6l VTi 120ch BVA: 2.940.000 DA TTC (délai 3 mois)
- Nouvelle DS4 So Chic Crossback 1.6 THP 160ch BVA : 3 820 000 DA TTC (délai 3 mois)

USINE PEUGEOT EN ALGÉRIE

"Les négociations à un stade avancé"

En marge d'une séance au Sénat, le ministre de l'Industrie et des Mines s'exprime au sujet de l'usine Peugeot en Algérie et déclare : *"Nous avons dépassé la phase la plus compliquée. Le plus dur est passé"*, rapporte le site d'informations générales, TSA.
Les négociations engagées autour du projet de l'usine Peugeot en Algérie semblent bien avancer, après les déclarations du ministre de l'Industrie et des Mines, M. Abddeslem Bouchouareb, où il confirme que le rôle du ministère de l'Industrie n'est pas de *"donner le feu vert ni le feu rouge"*, mais *"rapprocher les trois parties concernées par ce projet"*, dont *"les points de vue se rapprochent de plus en plus"*, peut-on lire sur TSA.
Un investissement d'une valeur de 100 millions d'Euros, la future usine d'assemblage automobile PSA sera installé à l'ouest du pays sur une surface de pas moins de 70 hectares. 31% du capital d'investissement sont partagés à parts égales entre la société Condor, spécialisée dans la fabrication des équipements électroniques et électroménager, informatiques, agroalimentaire, emballage, matériaux de construction et commerce international appartenant au groupe Benhamadi, et le groupe pharmaceutique Propharmal, tandis que l'Entreprise nationale de production de machines-outils sise à Constantine détient 20 % des parts, avec 49 % pour le constructeur français.
Quatre modèles sont prévus pour être assemblés dans cette nouvelle usine du groupe PSA, il s'agit des Peugeot 301, 208, 308 et de la Citroën C-Elysée, avec une capacité de 75.000 unités par an pour atteindre les 150.000 unités en 2024.

RENAULT

La Mégane Sedan dévoilée

La famille Mégane s'agrandit et accueille une déclinaison Sedan, révélée ce mercredi 12 juillet par le constructeur français. Une nouveauté qui vient rejoindre les déclinaisons Berline compacte et Estate.

Sur les traces des Mégane Classic (1ère génération) et Mégane Sedan (2ème génération), la nouvelle Mégane Sedan annonce, à l'occasion, la fin de la Renault Fluence.
Avec sa déclinaison tricorps, qui gagne 27 cm par rapport à la déclinaison 5 portes, Mégane Sedan donne à apprécier un design dynamique et statutaire qui se traduit par des surfaces sculptées, des proportions équilibrées, une face avant identitaire et une signature lumineuse avant distinctive en forme de C. Son style affirmé est renforcé grâce à un large toit ouvrant panoramique en verre, unique sur le segment. Ce toit vitré, trait d'union entre le pare-brise et la lunette arrière, créé un effet esthétique bicolore élégant.
L'incorporation de ce type de toit ne prive, toutefois, pas la nouveauté de Renault d'un toit généreux en volume, avec 508 dm3 et une ouverture mains libres.
Pour le plaisir de conduire, Mégane Sedan propose la même offre que les deux autres versions de la famille Megane, c'est-à-dire des prestations dignes du segment supérieur : compteur digital TFT 7'' configurable en couleur, tablette multimedia I-surface de 8,7 pouces, R-LINK 2, Mutisense, affichage tête-haute en couleurs, Easy Park Assist et de nombreux autres équipements de confort et d'aides à la conduite (freinage automatique d'urgence, alerte de franchissement de ligne ...).
Sous le capot, la dernière arrivée des Mégane propose une gamme de motorisation selon les pays de commercialisation. En essence, elle sera dotée du SCe 115 disponible avec une boîte manuelle à 5 rapports ou une transmission à variation continue (CVT) ainsi que du TCe 130 associé à une boîte manuelle à 6 rapports, disponible également avec la boîte automatique à double embrayage EDC à 7 rapports. En diesel, trois blocs sont disponibles, à savoir le dCi 90 disponible avec une boîte manuelle 6 rapports, le dCi 110 proposé avec une boîte manuelle 6 rapports ou une boîte automatique à double embrayage EDC6, et le dCi 130 associé à une boîte manuelle à 6 rapports.
Nouvelle Mégane Sedan sera produite dans l'usine de Bursa en Turquie et commercialisée dans une vingtaine de pays à travers le monde : Algérie, Arabie Saoudite, Australie, Bulgarie, Croatie, Egypte, Emirats arabes unis, Estonie, Hongrie, Irlande, Italie, Israël, Lettonie, Liban, Lituanie, Maroc, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovénie, Tunisie, Turquie et Ukraine.

Une dizaine de concessionnaires proposent des projets d'investissement

Une dizaine de concessionnaires ont proposé, jusqu'à maintenant, des projets d'investissements liés à l'industrie automobile, a fait savoir, dimanche, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb.
"Une dizaine de concessionnaires ont proposé des projets. Nous leur avons indiqué qu'ils avaient jusqu'au 31 décembre 2016 pour déposer leurs projets industriels. Ils ont encore le temps pour le faire si réellement ils souhaitent s'impliquer dans ce métier", a déclaré le ministre à la presse en marge de la séance d'adoption du projet de loi relatif à la promotion de l'investissement par le Conseil de la nation.
M. Bouchouareb a également tenu à préciser que l'avenir de l'activité de concessionnaire *"n'est pas uniquement d'acheter et de vendre des véhicules mais d'intégrer la construction mécanique d'une manière générale dans notre pays"*.
Pour rappel, l'article 52 de la loi de finances 2014 stipule que les concessionnaires automobiles sont tenus dans un délai maximum de trois ans, à compter de la date de publication de la LF 2014, d'installer une activité industrielle et/ou semi-industrielle ou toute autre activité ayant un lien avec le secteur automobile.
Les concessionnaires qui n'auront pas réalisé l'investissement dans les délais impartis se verront retirer leur agrément.
Lors de sa dernière visite à Tiaret il y a quelques jours, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait rappelé aux concessionnaires nationaux et étrangers activant en Algérie la nécessité de se plier à cette disposition de la loi de finances.
Le ministre de l'Industrie a écrit le 29 juin dernier aux concessionnaires automobiles pour leur rappeler l'obligation de se plier aux dispositions de l'article 52 de la loi de finances 2014 avant l'expiration du délai de trois années.

Mercredi dernier, il avait indiqué que le délai arrêté à début 2017 et accordé aux concessionnaires automobiles pour créer une activité industrielle ne serait pas prorogé.

Hakim Boutehra nommé directeur général de Renault commercial Roumanie

Hakim Boutehra, ancien directeur commercial chez Renault Algérie, vient d'être nommé directeur général de Renault Commercial Roumanie, entreprise qui commercialise trois marques de l'Alliance Renault-Nissan, à savoir Renault, Dacia et Nissan.

L'information a été rapportée, ce jeudi, par le site Business Review. M. Boutehra prendra ses fonctions les 1e 1er août prochain. Après avoir fait ses débuts dans le secteur automobile en 2004, chez Renault Algérie, Hakim Boutehra avait grimpé les échelons pour devenir directeur marketing, puis directeur commercial en 2008. En 2011, il est promu directeur régional Rennes chez Renault France, puis directeur commercial de Renault au Moyen-Orient, en 2013.
La Roumanie constitue, donc, une nouvelle étape dans la riche carrière professionnelle de Hakim Boutehra, âgé aujourd'hui de 39 ans.

LA SEAT LEON NUMÉRO 1 DU FREINAGE

Seulement 61 mètres depuis 130 km/h

Suite aux tests de freinage effectués par le magazine *Auto Plus* sur 30 voitures, la Seat Leon SC 1.4 TSI est venue en tête, et est ainsi n° 1 du freinage : seulement 61 mètres depuis 130 km/h, alors que les concurrentes ont toutes besoin de 62 à 70 mètres.
Le magazine *Auto Plus* a testé le freinage de toutes les berlines compactes du marché et publie dans son numéro daté du 17 juin 2016 la liste des 30 voitures de la catégorie qui freinent le mieux. C'est la distance d'arrêt depuis 130 km/h qui est la mesure de comparaison.
Voici deux citations de l'article : *« Avec seulement 61 m pour stopper depuis 130km /h, La Seat Leon SC 1.4 TSI freine mieux que bien des* sportives. » « *Excellente élève, la Seat Leon SC 1.4 TSI ne réclame que 61 m pour stopper depuis 130 km/h Un résultat digne des meilleures sportives ! »*
Au-delà de ce comparatif remporté largement dans sa catégorie, la distance de 61 mètres pour s'arrêter depuis 130 km/h est excellente dans l'absolu. Elle place ainsi la Leon loin devant nombre de voitures très puissantes et, donc, dans le peloton de tête toutes catégories confondues.

Entretien gratuit pendant une année à l'achat d'une Seat Ibiza high chez Sovac Batna

L'agent agréé Sovac à Batna, Benflis Motors, lance une promotion exclusive en offrant une année d'entretiens gratuits pour tout achat d'une Seat ibiza High, qui s'affiche au prix de 2.650.000 DA TTC, disponible avec un délai de livraison de 15 jours. Sovac à Batna, à travers son agent agréé, Benflis Motors offre l'entretien gratuit durant une année, pour tout achat d'une Seat ibiza High, seule finition disponible en ce moment avec un délai de livraison de 15 jours.

SKODA RAPID AVEC KIT GPL INSTALLÉ

Disponible à 2.850.000 DA TTC

Chez Sovac, la Skoda Rapid 1.6 MPi 110ch avec kit GPL installé est disponible chez Sovac en version Limousine et Spaceback, à partir de 2.850.000 DA TTC, avec un délai de livraison de 45 à 60 jours. La Skoda Rapid est de retour chez Sovac, représentant officiel de la marque en Algérie, et cette fois-ci avec un kit GPL installé. La Skoda Rapid 1.6 MPi 110 ch est au prix de 2.850.000 DA TTC pour la version Limousine (prix licence 2.250.000 DA) et au prix de 2.900.000 DA TTC pour la version Spaceback (prix licence 2.300.000 DA). Le délai de livraison annoncé est de 60 jours et de 45 jours chez Sovac à Batna (Benflis Motors).

RENAULT ALGÉRIE SAV

Forfait vidange à partir de 3.890 DA TTC

Renault Algérie lance une nouvelle campagne SAV avec un forfait vidange à partir de 3.890 DA TTC, qui comprend aussi le changement du filtre à huile +20 points de contrôle.
Le forfait vidange chez Renault Algérie est proposé en ce moment à partir de 3.890 DA TTC, qui comprend vidange avec huile ELF 15W40 + filtre à huile + 20 points de contrôle.

SUZUKI ALGÉRIE

SAV ouvert tous les soirs jusqu'à 21h

Suzuki Algérie annonce que son service après-vente à Bab Ezzouar reste ouvert les soirs pendant tout l'été jusqu'à 21h, et ce dû dimanche au jeudi. Les ateliers SAV Suzuki Algérie de Bab Ezzouar restent ouverts jusqu'à 21h00 du dimanche au jeudi pendant tout l'été, et ouvert les samedis de 8h00 à 15h30. Pour rappel, Suzuki Algérie offre en ce moment une révision gratuite des véhicules de ses clients gratuitement chaque après-midi, avec une remise de 15 % sur la pièce de rechange ainsi que la main-d'œuvre sur le forfait maintenance moteur.

COMMÉMORATION DES DIX ANS DE SA DISPARITION

Inauguration de la semaine culturelle El-Hachemi-Guerouabi

Une exposition de photographies, d'instruments de musique et d'effets personnels ayant appartenu au chanteur de la musique châabie, El Hachemi Guerouabi, a été inaugurée dimanche à Alger, à l'occasion de la commémoration des dix ans de sa disparition.

Organisée au palais de la culture Moufdi-Zakaria par l'association culturelle El-Hachemi-Guerouabi, cette exposition inaugurée par le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, ouvre le programme d'une semaine culturelle consacrée à la vie et au parcours d'El Hachemi Guerouabi, disparu le 17 juillet 2006 à l'âge de 68 ans.
Un grand nombre de cahiers sur lesquels Guerouabi écrivait ses textes, le manuscrit de ses mémoires et quelques effets personnels de l'artiste, ses costumes de scène, des cassettes audio et les différentes distinctions reçues tout au long de sa carrière, sont exposés.
Plusieurs photographies anciennes d'El Hachemi Guerouabi sur scène ou en compagnie d'autres chanteurs et musiciens comme Mehdi Tamache et Mustapha Skandrani (1920-2005) ainsi que plusieurs instruments de musique lui ayant appartenu sont également exposés au public pour une semaine.
A de cette commémoration, le ministre de la Culture a lancé un appel pour la "*multiplication, en partenariat avec le ministère de la Culture des fondations*" dédiées au patrimoine et à la préservation de la mémoire de grands artistes algériens, aujourd'hui disparus, à l'image d'El Hadj Mhammed El Anka, Aïssa El Djermouni ou encore Abdelhamid Ababsa.
Chahra Guerouabi, veuve du l'artiste et

présidente de l'association, a également présenté une compilation des œuvres d'El Hachemi Guerouabi ainsi qu'un clip-hommage enregistré avec de grands noms de la chanson algérienne dont Nadia Ben Youcef, Abdelkader Chaou et Abderrahmane El Kobi, aux côtés de jeunes talents comme Dalia Chih ou Ahcen Agran.
Une "*place serait également baptisée dans les prochains jours du nom d'El Hachemi Guerouabi dans la commune de Belouizdad où il a grandi*", a-t-elle annoncé. Lors de cette semaine culturelle, les organisateurs prévoient une conférence sur la vie et l'œuvre de Guerouabi, des projections de ses sketchs et ses passages télé ainsi que deux spectacles musicaux animés par deux orchestres, *Leryam* et *Lbareh*, créés pour l'occasion, et de grands noms du châabi et de la musique algérienne.
La semaine culturelle El-Hachemi-Guerouabi se poursuivra jusqu'au 21 juillet.

9E ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORAN DU FILM ARABE (FIOFA)

34 œuvres en lice

La 9e édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA), prévue du 22 au 27 juillet dans la capitale de l'ouest du pays, mettra en lice 34 films pour des prix, a-t-on appris dimanche du commissariat du Festival.
Au programme de cette compétition officielle, figurent 24 longs et courts métrages et 10 documentaires, a indiqué le responsable de la communication du commissariat, Faycel Chibane. Cette édition, dont l'ouverture est prévue au théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula au centre-ville, verra la présence d'une pléiade d'artistes arabes d'Egypte, de Syrie et du Liban, dont Farouk El-Fichaoui, Ayman Zidane, Suzanne Nejmeddine et Pamela El Kik. Une journée de ce festival sera consacrée au Panorama des courts métrages algériens avec au programme 10 films réalisés par de jeunes metteurs en scène, selon la même source. Ce festival sera mis à profit pour honorer, dans cette édition, des figures et œuvres cinématographiques de renom dont le défunt réalisateur et scénariste algérien Slim Ryad (1933-2016) et le célèbre film *La bataille d'Alger* de Gillo Pontecorvo.
Il est aussi prévu d'honorer, à cette occasion, l'équipe de travail du film *Omar Gatlatou* en présence de son réalisateur Merzak Allouache, 40 ans après sa production, a-t-on indiqué.
Le trio *Bila houdoud* sera également honoré au cours de cette 9e édition du film arabe. Dans le cadre de la commémoration du 4e centenaire de la mort de William Shakespeare, trois films adaptés de ses célèbres œuvres seront projetés en accord avec l'ambassade de la Grande Bretagne en Algérie et l'Institut culturel britannique, selon la même source. Un colloque intitulé "l'Autre dans le cinéma" sera animé deux jours durant par des metteurs en scène algériens et arabes, en plus de la présentation de films hors compétition en plein air et à travers les plages de la wilaya d'Oran, à la faveur de cette édition du FIOFA.

INDEPENDENCE DAY : RESURGENCE

Tout ce que vous voulez savoir

Roland Emmerich donne une suite à sa superproduction vingt ans après sa sortie. Yahoo l'a rencontré pour faire le point sur les nouveaux arrivants, les sortants et les secrets de ce film tant attendu.

Will Smith out

N'en déplaise aux fans, Will Smith, inoubliable Capitaine Hiller d'*Independence day,* a refusé de participer à ce nouveau chapitre. La raison officielle selon Roland ? Il ne voulait faire ni suite, ni film de science-fiction après *Men in black 3* et *After Earth. "J'ai été très déçu par l'absence de Will mais je l'ai compris*" nous explique le cinéaste. *"C'est regrettable mais j'ai ainsi retravaillé le scénario (on apprend dans le film que le Capitaine Hiller est mort accidentellement lors d'un vol test, ndlr) et pu faire appel à de jeunes acteurs qui parlent à la nouvelle génération qui ne connait peut-être pas le film original."* Parmi eux : Liam Hemsworth qui campe ici le fiancé de la fille du Président joué par Bill Pullman.

Charlotte Gainsbourg in

Aussi étonnant que cela puisse paraître aux cinéphiles qui l'aiment dans les films d'auteur de son mari Yvan Attal ou chez Lars Von Trier, Charlotte Gainsbourg joue les scientifiques françaises dans cette suite. Pour cause: Roland Emmerich est un admirateur de l'actrice. "*Je l'ai contactée via une connaissance commune. Charlotte hésitait un peu au début mais nous avons eu un bon feeling et elle a compris que, malgré l'énormité de la machine, le tournage se ferait à la cool.*" L'actrice est d'autant plus vernie qu'elle partage quasi toutes ses scènes avec Jeff Goldblum réputé pour sa décontraction et sa gentillesse !

Le scandale Mae Whitman

Dans *Independence day*, le président des États-Unis avait une fille, âgée de 25 ans environ dans cette suite. Mais, au lieu de redonner le rôle à Mae Whitman qui l'incarnait initialement, la production lui aura préféré Maika Monroe, la révélation d'It Follows. La raison : le physique de Mae ne correspondait plus aux critères d'aujourd'hui. De quoi provoquer un tollé sur les réseaux sociaux !

20 ans d'attente

A peine le premier film sorti, une suite avait été évoquée. Il aura pourtant fallu attendre 20 ans avant de la voir débarquer sur les écrans : "*Pour moi, il était hors de question de faire un numéro deux malgré le succès du premier film.*" explique Roland Emmerich. "*Et puis, il y a 6 ou 7 ans, alors que je tournais 2012, j'ai pris conscience des avancées technologiques considérables. J'avais par ailleurs réalisé combien ID4 avait influencé les films Marvel et les autres superproductions du genre. Je me suis alors dit qu'il était peut-être temps de m'y remettre.*" Réalisé pour 75 millions d'euros, le premier volet en avait rapporté 820 dans le monde entier. Avec un budget de 200 millions de dollars, cette suite est le film le plus cher de la carrière de Roland Emmerich.

Le défi

"Le plus gros challenge, mais aussi la partie la plus fun du travail, est de trouver l'équilibre pour satisfaire les fans de la première heure et attirer un nouveau public", raconte le réalisateur de Godzilla. "*Et puis, bien sûr, la compétition à l'heure actuelle est tellement dingue qu'il est de mon devoir en tant que réalisateur de blockbuster de mettre la barre très haut, de montrer au public ce qu'il n'a encore jamais vu.*" Roland Emmerich prévoit déjà un troisième opus à sa franchise. *"Je croise les doigts car j'ai déjà une super bonne histoire ! Mais je n'attendrai pas vingt ans cette fois."*

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique
Office national des œuvres universitaires

AVIS DE RECRUTEMENT

L'office national des œuvres universitaires lance l'ouverture du concours de recrutement dans les grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Condition d'accès	Nombre de postes ouverts
Ingénieur d'Etat en informatique	Concours sur titre	Parmi les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'Etat en informatique ou d'un titre reconnu équivalent	01
Administrateur	Concours sur titre	Parmi les candidats titulaires d'un diplôme de licence de l'enseignement supérieur dans les- spécialités ci- après :sciences juridiques et administratives - science économiques-sciences financières- sciences commerciales- sciences de gestion –sciences politiques et relations internationales – sociologie : sauf la spécialité sociologie éducative - psychologie :spécialité'organisation et travail'- sciences de l'informatique et de la communication- sciences islamiques :spécialité charia et droit	05
Secrétaire principal de direction	Concours sur titre	Parmi les candidats titulaires du diplôme de technicien supérieur en secrétariat ou d'un titre reconnu équivalent	05

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite (contient numéro de téléphone).
- Une copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale en cours de validité.
- Une copie certifiée conforme à l'original du titre ; du diplôme ; ou d'un titre reconnu équivalent.
- Une copie certifiée conforme à l'original de relevé de notes de la dernière année d'études ou de formation sanctionnée par le titre ou le diplôme.
- Une fiche de renseignement dument remplie par le candidat ; le document se trouve sur le site de la dgfp : www.dgfp.gov.dz / www.concours-fonction –publique.gov.dz
- Une copie certifiée conforme à l'original des attestations de travail justifiants l'expérience professionnelle acquise par le candidat (accompagnées des copies certifiées conformes à l'original des attestations d'affiliation au sécurité sociale concernant l'expérience acquises dans le secteur privé).
- Une copie certifiée conforme à l'original des attestations de travail justifiants l'expérience professionnelle acquise par les candidats d'aide à l'insertion professionnelle et sociale

Délais des inscriptions et dépôt des dossiers :

* Les dossiers de candidature doivent être envoyés (ou déposés) à l'adresse suivante :

Office National des œuvres Universitaires (S.D.R.H)
Chemin de la résidence universitaire Taleb Abderrahmane Ben Aknoun ALGER.

* La clôture des inscriptions est fixée à Quinze (15) jours ouvrables à compter de la date de la parution du premier placard publicitaire dans la presse écrite.

Observation : Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

Midi Libre n° 2837 - Mardi 19 juillet 2016 - Anep 423 493

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère des ressources en eau

Et de l'environnement

Direction des ressources en eau

De la wilaya de Khenchela

MATRICULE FISCAL : 0984400190001/41 053

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public.

La direction des ressources en eau de la wilaya de Khenchela informe l'ensemble des soumissionnaires ayant Participés à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n° :18/ D.R.E.W.K/2015 paru dans les quotidiens nationaux :

- وقت الجزائر du :24/04/2016
- Midi libre du :23/04/2016
- Et dans le Bomop

Relatif à l'opération «réalisation de deux(02) retenues collinaires à travers la wilaya » .

Désignation	Entreprise	Montant	Note offre technique	Délai	Observation
Lot N°01 : réalisation de retenue collinaire oued tedjmout commune de Bouhmama	Groupement des Entreprise ETPH Nouis abd Allah et Eurl Ben Amara Khenchela	46.374.705,00 DA	85,22/100	18 Mois	l'Offre la moine disant

N.B : Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution de cet avis d'attribution provisoire et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public.

Midi Libre n° 2837 - Mardi 19 juillet 2016 - Anep - 423 354

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TISSEMSILT
N° 65/B.M / 2016

Numéro d'identification fiscale : 000138019003356.

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 de la 16/09/2015 portante réglementation Des marchés Publics et des délégations de service public.

La direction des équipements publics de Tissemsilt, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre Ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 02/2016 du : **22/06/2016.** dans les quotidiens relatif au :

La Réalisation d'une résidence universitaire 2000 Lits à Tissemsilt.

ETB	Numéro d'identification fiscale	Note	Montant de soumission	Montant corrigé	délai	Critère de choix
Lot N°02 : Salle des activités sportives et dépendance.						
Infructueux						
Lot N°03: Logements D'astreinte.						
Infructueux						
Lot N°04 : Chauffage central.						
SARL STE AMINE CHINE	000438070230168	57.00	56 445 597.00 DA	/	12 Mois	Moins disant
Lot N°05 : Aménagement extérieur, VRD et clôture.						
BADJOU MOHAMED	168380600556112	70.00	229 603 234.13 DA	229 606 042.13 DA	12 Mois	Moins disant

Les autres soumissionnaires sont invités dans les trois (03) jours qui suivent cette publication à prendre, connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières.

Un délai de 10 jours est accordé à compter de la date de parution de cet avis dans la presse nationale dans le cas d'un éventuel recours.

Midi Libre n° 2837 - Mardi 19 juillet 2016 - Anep - 423 383

JO-2016 : STAGE DES U-23 EN ESPAGNE

Ultimes réglages avant Rio

Les Olympiques s'envoleront aujourd'hui pour l'Espagne pour un dernier stage précompétitif, en prévision des prochains Jeux Olympiques 2016 de Rio de Janeiro.

PAR MOURAD SALHI

La sélection algérienne olympique de football, qui a remporté son second match amical contre son homologue irakienne, tentera de confirmer en Espagne. Ce dernier regroupement au menu des Verts, leur permettra d'apporter les derniers réglages. L'entraîneur suisse, Pierre-André Schurmann, s'est montré très optimiste quant au rendement de son équipe face à une accrocheuse équipe irakienne. Il confirme qu'il "*y aura encore des choses à améliorer lors de leur séjour à Marbella en Espagne*". Les coéquipiers de Darfelou vont jouer encore deux joutes amicales face à des clubs espagnols avant de s'envoler pour le Brésil afin de prendre part aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro. Deux autres tests révélateurs pour les Verts qui veulent réussir leur retour olympique après 36 ans d'absence.

"Je dois d'abord souligner ma satisfaction d'avoir obtenu des matches amicaux face à cette bonne équipe irakienne. Ce sont deux matches qui m'ont permis de tirer encore des enseignements. D'ailleurs, les joueurs ont bien compris mon message en réagissant lors du second match. Il faut continuer à travailler dans ce sens pour aller au Brésil avec une certaine confiance. Je reste optimiste pour l'avenir. On aura encore une opportunité d'apporter les réglages qui s'imposent", a indiqué Pierre-André Schurmann. Ce dernier compte profiter de cette occasion en Espagne pour tester encore d'autres joueurs avant de se fixer définitivement sur le onze qui débutera le tournoi de Rio de Janeiro.

La sélection algérienne, vice-champion d'Afrique de la catégorie, a déjà disputé trois rencontres amicales dans le cadre de sa préparation pour ce grand rendez-vous international qui enregistrera la participation des meilleures sélections olympiques des quatre coins du monde. Après son match face à son homologue palestinienne, soldé par une défaite (1-0), la sélection algérienne a perdu deux autres matchs face à la Corée du Sud (2-0 et 3-0 à Séoul).

Cette dernière ligne droite de la préparation s'annonce très importante pour Pierre-André Schurmann qui veut apporter les derniers réglages. Il confirme qu'il y a toujours des choses à parfaire avant d'entamer la campagne olympique. Lors des Jeux Olympiques, la sélection algérienne affrontera L'Argentine, le Portugal et le Honduras. Trois gros clients pour la sélection algérienne. Toutefois le coach est confiant en son groupe, soulignant que ses *"joueurs sont tous déterminés à aller réaliser une belle performance en terre brésilienne*".

Pierre-André Schürmann a dévoilé, jeudi dernier, la liste des 18 joueurs qui seront du voyage à Rio de Janeiro pour prendre part à ce tournoi. 5 joueurs de l'USM Alger figurent sur la liste : Abdellaoui, Benguit, Benkhemassa, Meziane et Darfelou ainsi que 3 éléments évoluant à l'étranger, à savoir Belkebla, Aït Atmane et Bounedjah.

M. S.

CHAMPIONNAT ARABE DE HANDI-BASKET

L'Algérie remporte le tournoi d'Agadir

La sélection algérienne de handi-basket a remporté le championnat arabe "open", en dominant en finale le pays organisateur le Maroc (71-36), samedi soir à Agadir, dans un match à sens unique.

Les champions d'Afrique en titre étaient en effet trop forts pour le Maroc, dominé lors des quatre quarts-temps de jeu sous les yeux de membres de la Confédération africaine de handi-basket (CAHB) dont le président, le Marocain Hamid El Aouni et son vice-président, l'Algérien Rabah Halimi.

Conduits par leur stratège Nabil Gueddoun, les Verts ont confirmé le parcours sans faute réalisé lors du premier tour où ils avaient battu, successivement, l'Irak (48-24), l'Afrique du Sud (79-53), le Koweït (87-25), l'Arabie saoudite (63-33) et cette même équipe du Maroc (77-72).

"*C'était un très bon tournoi pour l'équipe, un très bon test pour le groupe et une autre opportunité au staff technique composé de l'entraîneur Lahcene Tagmi et son assistant Mustapha Brahimi pour évaluer ses joueurs individuellement et collectivement. Malgré le sacre, il reste quelques réglages à faire lors du prochain tournoi international (le dernier avant les Paralympiques) à Londres début août*", a indiqué Halimi.

Lors de la demi-finale du tournoi d'Agadir, l'Algérie a éliminé une accrocheuse équipe d'Irak (62-49), alors que le Maroc s'est qualifié aux dépens de l'Afrique du Sud (62-44).

La 3e place du podium est revenue à l'Afrique du Sud, vainqueur (68-56) de l'Irak contre laquelle elle avait perdu lors du match d'ouverture du tournoi. L'Arabie saoudite a terminé en 5e position en battant logiquement le Koweït (71-49). Six pays ont pris part au rendez-vous d'Agadir qui a enregistré la participation de l'Afrique du Sud comme invité d'honneur. Le championnat arabe "open" d'Agadir de handi-basket servait aussi de préparation pour la sélection algérienne aux Jeux paralympiques de Rio (7-18 septembre). Une préparation qui avait commencé quelques mois après le sacre africain en Algérie en novembre dernier, et prendra fin après le tournoi international de Londres, prévu du 1er au 5 août, et auquel l'Algérie sera présente. Ce tournoi a permis ainsi au staff technique algérien de tirer les enseignements nécessaires avant le tournoi paralympique. Lors du rendez-vous de Rio, l'Algérie évoluera dans le groupe B, aux côtés de l'Iran, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, des États-Unis et du Brésil, alors que le groupe A est composé de l'Espagne, de l'Australie, du Canada, de la Turquie, des Pays-Bas et du Japon.

APS

CHAMPIONNAT ARABE DE BADMINTON

L'Algérie rafle tous les titres par équipes

Les épreuves par équipes de la 5e édition du championnat arabe de badminton des U15 et U19, qui ont débuté vendredi, ont vu la nette domination de la sélection algérienne des deux catégories d'âge (filles et garçons) lesquelles ont raflé toutes les médailles en vermeil mises en jeu à l'issue des finales disputées à la salle Harcha-Hacène.

En finale des U19 (garçons), les Algériens se sont imposés devant la Jordanie (3-0), alors que la médaille de bronze est revenue à l'Irak. Chez les filles de la même catégorie d'âge, les Algériennes ont remporté leur finale aux dépens des Jordaniennes (2-1). Le Liban s'est contenté pour sa part de la 3e place synonyme d'une médaille de bronze. Chez les U15, les deux sélections algériennes (filles et garçons) ont également terminé à la 1re place en battant les deux sélections d'Irak sur le même score (3-0), alors que la Jordanie a décroché les deux médailles de bronze de cette catégorie d'âge.

"*Cette moisson dorée est venue grâce à un dur labeur, surtout que la Fédération algérienne de badminton n'a pas lésiné sur les moyens pour assurer la meilleure préparation possible. Le niveau de la compétition a été relevé avec la présence du Bahreïn et de la Jordanie issus du continent asiatique qui domine ce sport"*, a déclaré l'entraîneur algérien des U19, Mohamed-Idir Mahlous. Et d'ajouter : *"Nous avons bien étudié le jeu de nos adversaires et nous nous sommes bien préparés pour cet évènement, sachant que nous nous sommes contentés de la médaille de bronze lors de la dernière édition. Je remercie mes joueurs qui ont fourni de gros efforts durant le mois de Ramadhan en prévision de cette compétition*". L'entraîneur de la sélection féminine algérienne des U19, Baya Nesrine, a estimé pour sa part à l'APS, que la "*compétition a été assez difficile avec la présence de la Jordanie qui a été un coriace concurrent pour notre équipe. La médaille d'or est une récompense méritée pour nos joueuses qui ont durement travaillé pour l'avoir*". 57 badistes 32 garçons et 25 filles participent à cette 5e édition qui se poursuivra jusqu'à mardi, représentant 8 nations : Algérie, Irak, Jordanie, Bahreïn, Liban, Mauritanie, Soudan et Tunisie.

CAF

MOB et TP Mazembe gardent leurs distances

Le choc de la 3e journée du groupe A de la Coupe de la CAF a débouché sur un match nul plutôt décevant entre le MO Béjaïa et le TP Mazembe (0-0) dimanche. Les deux équipes restent invaincues et détachées en tête d'une poule où rien ne change finalement puisque Young Africans et Medeama ont également partagé les points samedi (1-1).

Opposés ce dimanche en Algérie dans le choc au sommet de la 3e journée du groupe A de la Coupe de la CAF, le MO Béjaïa et le TP Mazembe ne sont pas parvenus à se départager (0-0). Dans un match où l'enjeu a rapidement pris le pas sur le jeu, le champion d'Afrique s'est néanmoins montré solide tout en se procurant les occasions les plus nettes, mais Assalé s'est notamment heurté au poteau puis au gardien adverse.

APS

www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l''administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels…)
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes….)
• Veille à la diffusion des supports d'information,
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale…
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH…) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
• Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
• 10 ans d'experience
• Sens de communication
• Capacité de négociation et de persuasion
• Force de persuasion
• Rigueur, adaptabilité et mobilité
• Compétences managériales
• Sens de l'analyse
• Raisonnement inductif et déductif
• Doté d'esprit positif et créatif
• Focalisé sur les résultats
• grande résistance à la pression
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes
• Maîtrise du français et de l'outil informatique
• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
• Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
• Etablissement des documents liés au mode de transport
• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
• Tenue à jour des documents de gestion logistique
• Gérer les réclamations clients.

Profil :
• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :
• Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :
• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
• Montage et mise en forme du processus HSE
• Management et Pilotage du Processus de HSE.
• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :
• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
• Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
• Expérience minimale 02 ans
• Expérience sur un poste similaire souhaitée
• Dynamique
• disponible

• Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :
• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
• Supervise et contrôle la gestion des agences.
• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maitrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1410
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :
• Rattaché au Responsable HSE
• Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
• Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
• Coordonner les relations de la société de gardiennage
• Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
• Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
• Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maîtrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.
• disponible

Lieu de travail :
Alger.

Référence : emploipartner- 1412
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES

Descriptif de poste:
• Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis
• Commercialiser la prestation transport logistique.
• Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers
• Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités…)
• Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale
• Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport
• Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division
• Veille permanente de la concurrence au niveau local et national
• Reporting…

Capacités et expérience souhaitées:
• Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum
• Formation en logistique internationale ou commerce internationale
• Au minimum 2 ans d'expérience
• Persévérance, bon relationnel
• Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.

Lieu du travail:
• Alger

Référence : Emploipartner-1404
Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES

Missions:
• Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise
• Analyse financière régulière.
• Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise
• Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe,
• Suivre les facturations, le recouvrement,
• Assurer le reporting mensuel/budget,
• Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés,
• Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise,
• Autoriser le paiement des fournisseurs
• Suivi de la gestion des stocks

Profil :
Expérience requise
• Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste
• Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée

Diplôme requis
• Licence en finances

Compétences
• Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)
• Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)
• Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques
• Très bonnes connaissances en finances
• D'excellentes compétences interpersonnelles
• Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité
• Aptitude aux présentations fréquentes
• Aptitudes à la communication verbale et écrite,
• Capacités de définir des priorités et respecter les délais
• Très bon sens de l'organisation,
• Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement
• Excellent niveau dans la résolution des problèmes
• Compétences en informatique

Lieu de travail principal :
• Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.

Référence : emploipartner- 1407
Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

Cuisine

Gratin de courgettes.

Ingrédients :
1 kg de courgettes
1 gousse d'ail
1 c. à soupe d'huile
1 c. à soupe de persil haché
Sel, poivre
50 g de beurre
100 g de fromage râpé
Préparation :
Laver les courgettes sans les éplucher. Les essuyer. Les couper en fines rondelles.
Faire chauffer le beurre et l'huile dans une sauteuse. Ajouter les courgettes et les faire sauter. Ajouter ail et persil. Saler et poivrer.
Laisser cuire environ 15 minutes.
Verser les courgettes dans un plat à gratin. Parsemer de fromage râpé. Faire gratiner au four th.7 pendant 20 min.

Minicakes à la noix de coco

Ingrédients :
200 g de noix de coco râpée
3 blancs d'œufs
200 g de sucre en poudre
1 c. à soupe d'huile
1 pincée de sel
Préparation :
Préchauffer le four th. 4 (120 °C). Dans une jatte posée au-dessus d'une casserole d'eau frémissante, mélanger le sucre, le sel et les blancs d'œufs.
Fouetter le mélange, à petite vitesse, 15 min.
Au bout de ce temps, retirer du feu puis continuer à fouetter encore 5 min, jusqu'à ce que la préparation soit tiède. Incorporer peu à peu, à la spatule, la noix de coco râpée.
Déposer 12 caissettes de papier plissé sur une plaque à pâtisserie (les superposer trois par trois pour les consolider). Les remplir de pâte aux trois quarts. Enfourner 30 minutes.
Laisser refroidir sur une grille.

PETIT-DÉJEUNER

Pourquoi il ne faut pas le sauter

Pas le temps, pas faim, mal réveillé... on néglige souvent le petit-déjeuner.
Un tort, car ce repas est essentiel, tant pour le bon déroulement de la journée que pour l'équilibre alimentaire global. Certains estiment même que c'est le repas le plus important de la journée, et que tout y est permis… ou presque !
Sucré, salé, fruité… à chacun son rituel, pour faire du petit-déjeuner un moment convivial et de plaisir.

Revigorer les cellules.
Après une nuit de jeûne, l'organisme a besoin à nouveau d'eau, de protéines, lipides et glucides, mais aussi de vitamines et minéraux pour assurer le renouvellement cellulaire.

Préparer la journée :
Durant la nuit, le corps a fourni en continu du glucose pour faire fonctionner les organes vitaux. Le matin, il faut refaire le plein d'énergie.

Réguler l'appétit, donc le poids.
En le sautant, on favorise un système de compensation par l'organisme, donc le stockage des graisses lors des autres repas. Des études ont d'ailleurs démontré que les personnes qui ne prenaient pas de petit-déjeuner étaient celles qui souffraient le plus de problèmes de poids.

Quel est le petit-déjeuner idéal ?
Le petit-déjeuner doit couvrir 25% de nos apports énergétiques quotidiens, soit 350 à 450 calories, selon les besoins journaliers de chacun. Pour assurer des apports variés, il doit contenir :

Une boisson, pour l'eau.
Boire le matin permet de nettoyer l'organisme qui en a besoin après la nuit. On peut attaquer par un verre d'eau fraîche au lever et continuer avec un café ou un thé de préférence non sucrés.

Un fruit, pour les vitamines et minéraux.
Entier plutôt que sous forme de jus ou de compote : il contient davantage de fibres et moins de sucre, donc rassasie davantage.Un produit laitier, pour les protéines et le calcium.Yaourt, lait, fromage blanc... : peu importe, à condition de veiller à ce qu'il soit demi-écrémé et nature.

Une céréale, pour les sucres lents :
Pain, céréales, viennoiseries, brioches... : ils apportent de l'amidon à l'organisme, évitant ainsi les coups de pompe et les fringales. Dans le cas du pain, on ajoute des matières grasses crues (beurre) et/ou des sucres simples (confiture, miel).

ACCIDENTS DOMESTIQUES

Utilisation sécurisée d'une échelle

De nombreux accidents, parfois graves, sont causés par une utilisation non sécurisée d'une échelle lors de divers travaux. Vaut mieux prévenir que guérir dit-on... alors vaut mieux adopter des méthodes sécuritaires, lesquelles ne nécessitent souvent que quelques minutes de plus à votre temps. Voici donc quelques conseils de sécurité qu'il est sage de respecter.

Bien vérifier la solidité de l'échelle
Commencez par examiner la solidité de l'échelle et resserrez les écrous si l'échelle branle. Appuyez les pieds de l'échelle contre le mur et redressez-la tranquillement en grimpant vos mains sur les montants. Placez l'échelle droite de façon à ce qu'il y ait entre le mur et les pieds de l'échelle une distance égale au quart de la hauteur de celle-ci.

En montant et en descendant :
Lorsque vous montez et descendez de l'échelle, faites-lui face et tenez-vous bien des deux mains. Portez vos outils à la taille ou encore hissez-les dans un seau auquel vous aurez précédemment attaché une longue corde.

Pendant le travail :
Lorsque vous travaillez, gardez vos hanches contre l'échelle et ne vous penchez pas de côté.

A retenir :
Ne montez jamais sur les derniers échelons d'une échelle, ni sur la dernière marche d'un escabeau, c'est dangereux. Si vous utilisez un escabeau, vérifiez d'abord l e verrouillage.

Trucs et astuces

Raviver une chemise blanche en soie

Faites tremper votre chemise dans de l'eau, additionnée d'eau oxygénée à 12 volumes (4 doses d'eau pour une d'eau oxygénée). Ajoutez quelques gouttes d'ammoniaque. Rincez ensuite votre chemise.

Défroisser un vêtement

Votre pantalon est tout froissé ? Pas de problème : placez le sur un cintre, remplissez d'eau une bouteille muni d'un vaporisateur, puis vaporisez les endroits chiffonnés. Laissez sécher à l'air ambiant.

Nettoyer les cols de chemise

Frottez les cols de vos chemises

avec un peu de craie, juste avant de les passer en machine.
La craie blanche possède en effet des pouvoirs dégraissants !

Adoucir un pull

Pour que votre pull soit tout doux,

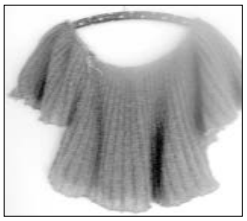

bichonnez-le en ajoutant quelques gouttes de glycérine à l'eau de lavage ! Effet garanti !

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Mots Fléchés N°3019

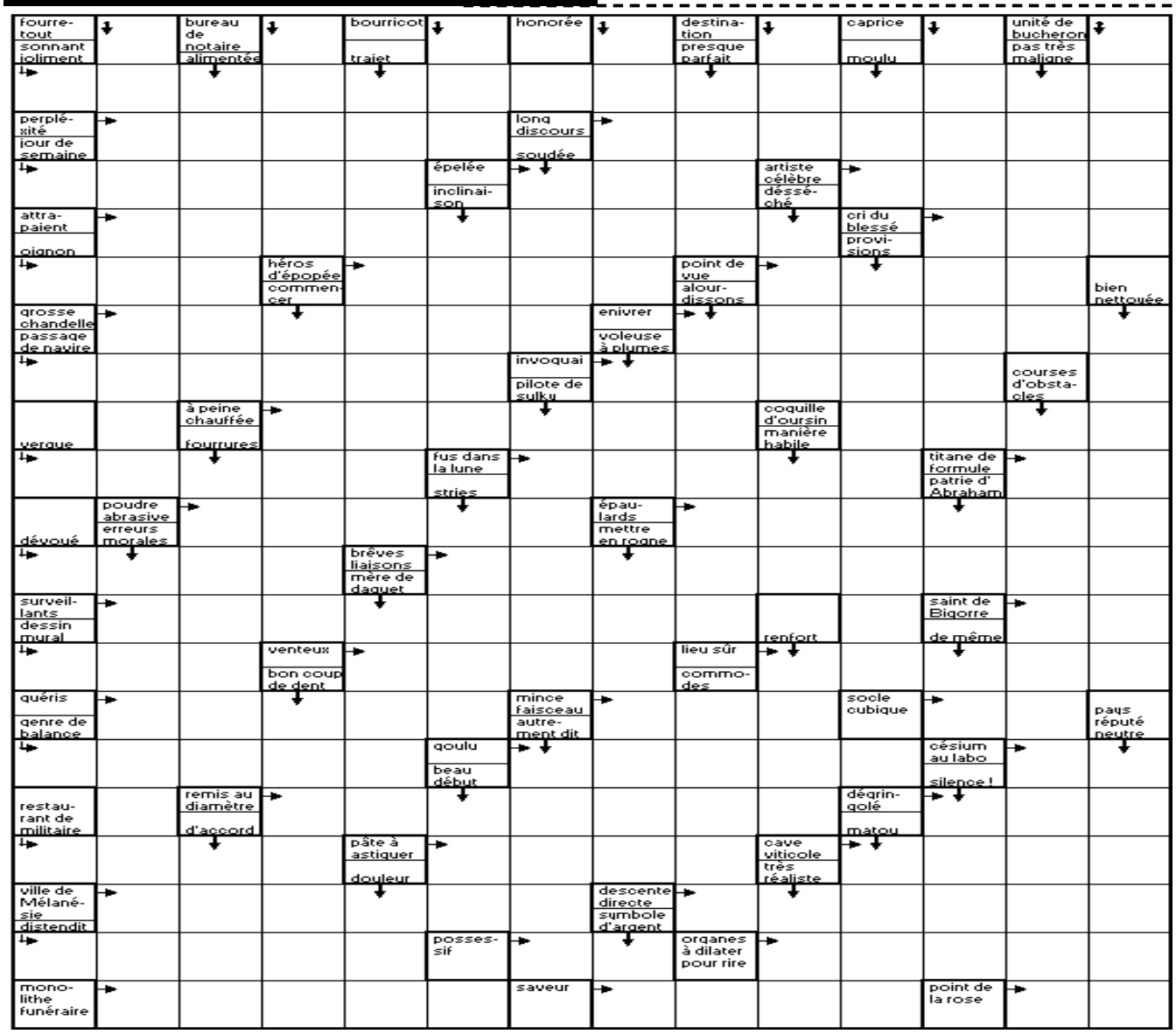

SUDOKU N°3019

		1	5	3	6			
7								4
	9							3
		3	7			2	9	8
	7						5	
1	5	8			3	7		
3							1	
2								5
			2	1	4	6		

SOLUTION SUDOKU N°3018

2	3	7	9	8	6	5	4	1
1	5	4	7	3	2	6	9	8
8	6	9	1	5	4	3	7	2
4	2	1	6	9	8	7	5	3
9	7	5	3	2	1	8	6	4
6	8	3	4	7	5	1	2	9
7	4	6	2	1	3	9	8	5
3	9	8	5	4	7	2	1	6
5	1	2	8	6	9	4	3	7

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3018

```
• A • L • C • C • I • D • C
O B L I G A T I O N • E R E
• R E P A R A T I O N S • L
F A G O T E R A S • A I D E
• C A S E N T • I N T R U S
P A L U • A R A F A T • P T
• D • C A G E S • G E R E E
R A N C I E • T R E S O R •
• B A I S S E R A S • G E L
B R I O S • L E V • O N Z E
• A N N E A U • I S S U • S
A N S • L I C E • S E R G E
• T • A L L U R E • R E E R
B E R G E • B I G L A • N •
• • A I • O R N A I • H E P
E D I T E R A • R E F U S E
• O D E R • T S A R I N E S
F U I R • C I E • A L I S E
• T • A P H O R I S M E • S
D E F I • A N A R • E R R E
• S I S E S • C E P E • A L
```

Intelligence artificielle : les machines doivent-elles pouvoir désapprendre ?

Les machines qui apprennent existent déjà, mais pourraient être à l'avenir au centre de très nombreux domaines. Ainsi, les ordinateurs devraient pouvoir désapprendre, ce qui serait vital dans le cadre de la sécurité des données.

De nombreuses entreprises se lancent désormais dans le "machine learning", un champ d'étude de l'intelligence artificielle concernant la conception, l'analyse, le développement et la mise en place de méthodes permettant à une machine d'évoluer par un processus systématique. Ce processus est donc différent des habituels moyens également basés sur les algorithmes permettant directement aux machines d'effectuer des tâches, bien qu'il soit également basé sur des algorithmes. Ainsi, les machines peuvent, par ce biais, accumuler de la connaissance et de l'intelligence par elle-même. L'apprentissage automatique trouve ses applications dans des domaines financiers (gestion de risque), des secteurs productifs (optimisation de process), ou encore dans la défense (analyse de situations), le biomédical (typologies de patients), le luxe et Internet (marketing stratégique). Le souci réside dans le fait que l'apprentissage automatique comporte des failles, et lorsque ce dernier est appliqué dans des domaines touchant à la politique et aux finances, les enjeux peuvent être très importants. En considérant cette idée, des développeurs ont tenté de comprendre comment l'on pourrait permettre à des machines de désapprendre, à savoir oublier ce qu'elles auraient appris.

Le rôle de plus en plus important du digital et de l'analyse informatique

Ces techniques permettent de générer massivement, ou de manière plus ciblée, de fausses données afin de manipuler des informations officielles et des décisions prises par les algorithmes. Pour y remédier, la traçabilité des chaînes de décision digitales, l'authentification des sources et des moyens de contrôle renforcés sont requis. Mais que dire de la capacité de ces systèmes à désapprendre ou à corriger des informations ? Si l'homme a du mal à désapprendre, les machines auraient bel et bien cette capacité. Bon nombre d'experts et autres leaders d'opinion préconisent d'intégrer des outils de "désapprentissage", de correction et d'oubli dans les machines. Yinzhi Cao et Junfeng Yang, deux enseignants des universités Lehigh et de Columbia ont bénéficié en ce début d'année d'un soutien financier des autorités fédérales afin de développer ces outils. Ces outils permettront de mettre en lien les parties informatiques (exécutables) avec les parties humaines (interprétables) des fonctions de la machine, afin d'avoir des interactions plus terre à terre impossibles à assurer par la seule programmation.

Pour survivre aux machines, l'Homme devra-t-il devenir un cyborg ?

Devenir mi-humain mi-robot, cela vous tente ? Peut-être qu'à l'avenir, nous n'aurons pas le choix. Les avancées technologiques en la matière tendent à faire croire à une démocratisation de ce nouveau type d'êtres vivants. L'actuel recours aux prothèses cybernétiques neurologiques nous autorise à redéfinir le rapport entre l'Homme et la machine. Et pourtant, notre évolution se rapprocherait bel et bien de ce qu'il nous a été donné de voir dans la célèbre saga *Terminator*.

"*L'avènement des interfaces cerveau-machine peut forcer l'Homme à redéfinir où se trouve son humanité; cela peut brouiller la frontière entre l'Homme et la machine*" explique Arthur Saniotis, un chercheur de l'école de médecine de l'université d'Adélaïde en Australie. Si ces technologies existent pour l'instant sous la forme de prothèses auditives et de membres bioniques, l'implantation de puces dans le cerveau humain pourrait être un sacré virage pris par notre évolution. Quelques exemples existent, comme celui de Neil Harbisson, un musicien daltonien désormais capable d'" entendre les couleurs", une prouesse rendue possible par une puce implantée dans son crane, lui donnant une fréquence différente pour chaque couleur.

Implanter des neuropuces

Les neuropuces intéressent d'ailleurs bon nombre d'entreprises, comme Space X et son P.-dg Elon Musk. Améliorer la reconnaissance de la perte des capacités cognitives à cause de l'âge (ou les compenser) pourrait être une de ces nouvelles applications, tout comme la création de systèmes à insérer dans le cerveau, capables de faire interagir l'humain avec des circuits électroniques. Selon Elon Musk, "*l'Homme doit devenir cyborg afin de survivre aux machines, dont le nombre croit sans arrêt*". L'intéressé craint pour l'humanité et déclare à ce propos que "*l'humain sera à l'avenir relégué au rang d'animal de compagnie par les robots, et donc la meilleure solution à ce problème serait d'intégrer une intelligence artificielle dans notre cerveau*".

L'encyclopédie DES INVENTIONS

GAZ HILARANT

Inventeur : Joseph Priestley **Date : 1776** **Lieu : Grande-Bretagne**

Le dentiste Horace Wells remarquera, Lors d'une exhibition à Hartord, qu'une personne sous l'emprise du gaz hilarant tombe, se blesse mais qu'elle ne semble nullement ressentir la douleur. dès lors la fonction anesthésiante du protoxyde d'azote est mise au jour et utilisée pour extraire des dents sans douleur.

ENQUÊTES CRIMINELLES : LE MAGAZINE DES FAITS DIVERS

22h35 W9

«Affaire Pomonti : trahi par une cigarette». Willy Pomonti, un architecte à la retraite, est retrouvé mort dans sa maison de La Celle-Saint-Cloud le 16 avril 1996, après avoir été sauvagement torturé. Un mégot de cigarette, laissé dans le cendrier de la victime, va permettre de retrouver son assassin • «Affaire Floury : la victime n'a rien vu venir». En septembre 2011, dans le Morbihan, Lionel Floury est violemment agressé en pleine nuit alors qu'il dépanne la voiture de son épouse. Il reçoit plusieurs coups de couteau mais s'en sort miraculeusement. Menant l'enquête, les gendarmes découvrent qu'il ne s'agit pas du premier acte malveillant à son encontre.

GUESS MY AGE SPÉCIALE CÉLÉBRITÉS

22h35 8

Estelle Denis et Raymond Domenech ont accepté de participer au jeu au profit de « L'Etoile de Martin », association qui soutient la recherche sur les cancers pédiatriques et finance des actions pour offrir des moments de détente et de plaisir aux malades. Le duo se retrouve face à six inconnus dont il doit parvenir à découvrir l'âge. Pour chacun des cinq premiers, Estelle Denis et Raymond Domenech peuvent choisir un indice pour les y aider : une chanson, la photo d'une star, l'image d'un événement, un souvenir de la personne ou encore la possibilité de l'observer de plus près. Les candidats démarrent avec 100 000 euros. Le montant de la somme augmente en cas de bonne réponse, mais diminue en cas de mauvaise. Pour la finale, face à un dernier anonyme, ils disposent de quatre tentatives et quatre indices, chaque erreur faisant perdre un quart de la cagnotte.

SECRETS D'HISTOIRE LA GRANDE MADEMOISELLE, UNE REBELLE SOUS LOUIS XIV GÉANTS

23h05 2

Dans ce numéro inédit, Stéphane Bern revient sur le destin tragique et romanesque d'Anne Marie Louise d'Orléans, dite la « Grande Mademoiselle », une princesse richissime et insoumise. Petite-fille d'Henri IV, nièce de Louis XIII et cousine de Louis XIV, elle a rejoint le camp de la Fronde contre le pouvoir royal. Puis, la jeune femme a pris part aux combats et n'a pas hésité à faire tirer le canon sur les troupes du Roi-Soleil… qu'elle rêvait pourtant d'épouser ! Elle paiera ce crime de lèse-majesté par cinq années d'exil.

GRANTCHESTER UN OISEAU EN CAGE

20h35 3

Sidney Chambers trouve un jeune paroissien en train de pleurer. Les mains en sang, il prétend avoir tué avec un couteau l'homme qui lui loue une chambre. Or, Geordie et Sidney trouvent la soi-disant victime chez lui et en pleine forme. Mais quelque temps plus tard, il est renversé par une voiture sous leurs yeux. Le chauffard prend aussitôt la fuite. Les soupçons se portent alors à nouveau sur le jeune homme.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

BONS BAISERS DE BERLIN - AU COEUR DU RENSEIGNEMENT ALLEMAND

22h30 arte

Depuis plusieurs années en Allemagne, des scandales liés à des abus de pouvoir se sont succédé. Parmi eux, la collaboration d'agents allemands du Service fédéral de renseignement avec la NSA américaine. Le pays a ainsi découvert une absence quasi totale de contrôle en interne de cette organisation colossale, avec des dérives dont ont été victimes, entre autres, la chancelière Angela Merkel et Hillary Clinton. Son patron, Gerhard Schindler, a été limogé fin avril 2016. Enquête sur cette affaire qui dévoile les pratiques des services secrets à l'ère du numérique.

LE CLAN DES ROIS

20h45 4

Une communauté de lions vit paisiblement dans une vallée luxuriante au sud de l'Afrique. Cela ravit les lions patriarches Eddie et James, qui aiment paresser toute la journée. Mais après la naissance de la petite Suki et de son frère Linus, la tranquillité du clan est mise à mal. Des lions nomades qui sévissent de l'autre côté de la rivière, viennent les attaquer. Fleck le lionceau se retrouve orphelin.

QUANTICO MON PÈRE, CE HÉROS

20h50 M6

Alex tente de ne pas se laisser submerger par les émotions provoquées par la lecture du dossier de son père et se concentre sur sa formation. Booth apprend avec surprise par O'Connor que sa mission d'observation est terminée. Amin s'inquiète pour sa sœur jumelle qui a disparu depuis plusieurs jours. Les recrues effectuent des exercices dans des conditions extrêmes pour tester leurs performances.

CAMPING PARADIS

22h35 TF1

A l'occasion du jumelage de Martigues avec une commune britannique, le Camping paradis se met aux couleurs de l'Angleterre. Tout le monde attend une chorale devant interpréter la Marseillaise... mais suite à une méprise d'André, ce sont trois adolescents de banlieue qui se présentent. Pendant ce temps, Léa, une jeune fille timide et souffrant de problèmes de poids, arrive avec ses parents. Quant à Aurélie, elle a la surprise de voir débarquer son fiancé Guillaume.

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

SOPHIE MARCEAU

NE VEUT PAS QU'ON TOUCHE À SON COUPLE : SON COUP DE GUEULE CONTRE LA PRESSE

Sophie Marceau ne se laisse pas faire ! L'actrice vient de poster un message salé à l'encontre de la presse. Elle est très, très énervée... L'actrice française a posté un message très incisif sur son compte Twitter. Un post dans lequel Sophie Marceau confirme dans un premier temps être en couple avec le célèbre chef cuisinier Cyril Lignac avant de s'insurger contre la presse. La chouchoute des Français a ainsi fait savoir : "Il n'y a rien à cacher, il n'y a rien à voir non plus. Tout le monde l'a compris Sophie Marceau et Cyril Lignac sont ensemble. Pas la peine de dépenser 1.60 euros (donnez-les à un mendiant), pour voir des photos moches et lire des commentaires crétins. Lisez Tolstoï, faites des mots croisés ou venez gratuitement sur mes réseaux, vous verrez des choses beaucoup plus intéressantes ! A bon entendeur !"

La Kim Kardashian pakistanaise sacrifiée pour «l'honneur»

Dimanche 17, le frère de Qandeel Baloch, un mannequin pakistanais célèbre sur les réseaux sociaux, a reconnu avoir étranglé sa sœur pour « l'honneur de la famille ». Le corps de la jeune femme avait été retrouvé samedi dans la maison familiale à Multan.

Mort d'Helen Bailey

La romancière tuée et enterrée dans son jardin

L'auteure Helen Bailey avait disparu depuis le 11 avril dernier. Une absence inquiétante qui vient de connaître un terrible dénouement. Son corps a été retrouvé enterré dans le jardin de sa maison. Son compagnon a été inculpé pour son meurtre et pour avoir trompé la police.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 2837 | Mardi 19 juillet 2016

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h48
Dohr	12h47
Asr	16h46
Maghreb	20h12
Icha	21h49

SAHARA OCCIDENTAL

La France apporte son soutien au processus de l'Onu

La France apporte son soutien au processus des Nations unies du règlement du conflit du Sahara occidental pour une solution "juste, durable et mutuellement acceptable", a annoncé hier le ministère français des Affaires étrangères.

"La France continuera à apporter son soutien au processus politique conduit par les Nations unies, visant à avancer vers une solution juste, durable et mutuellement acceptable" concernant le conflit du Sahara occidental, a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères Romain Nadal lors de son point de presse hebdomadaire de vendredi.

Il a salué par ailleurs le retour à El-Ayoun (capitale du Sahara occidental occupée) du personnel de la Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso).

"Nous saluons le retour le 14 juillet d'un premier groupe de membres civils de la Minurso au quartier général (d'El-Ayoun), en application de l'accord conclu entre les Nations unies et le Maroc, dont la France se réjouit", a-t-il déclaré, soulignant que la France *"souhaite que la Minurso puisse à nouveau pleinement exercer ses fonctions, conformément à la résolution 2285 du Conseil de sécurité des Nations unies"*.

La résolution 2285 du Conseil de sécurité, adoptée le 29 avril dernier, a prorogé le mandat de la Minurso

jusqu'au 3 avril 2017, soulignant l'urgence qu'elle *"puisse de nouveau exercer pleinement ses fonctions"*.

Le 20 mars dernier, le Maroc avait expulsé 75 membres de la composante civile de la Minurso pour faire pression sur Ban Ki-moon qui avait qualifié lors de son périple dans la région la situation dans le Sahara occidental *"d'occupation"* illégale. Le Maroc avait aussi annoncé sa décision de suspendre sa contribution financière au fonctionnement de la Minurso.

La résolution 2285, a prié le SG de faire savoir au Conseil, dans les 90 jours, si la Minurso peut de nouveau exercer pleinement son mandat. Dans le cas où la mission ne serait pas en mesure de s'acquitter de son mandat, le Conseil *"entend examiner les meilleurs moyens de parvenir à cet objectif"*.

Le texte de l'Onu a demandé aux parties de poursuivre les négociations sous les auspices du Secrétaire général, *"en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental"*.

Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non-autonomes et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupée depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

Plusieurs rounds de négociations entre les parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario, ont été organisés sous l'égide de l'Onu. Ils buttent sur la position de blocage de la partie marocaine relative à l'organisation d'un référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui.

ATTAQUE DE NICE

Une quatrième victime algérienne identifiée

Myriam Bellazouz, une avocate algérienne de 29 ans, est décédée dans l'attaque au camion, a annoncé hier Hadda Touati, Consule d'Algérie à Nice. "Jusqu'à ce matin, Myriam et sa maman étaient encore portées disparues. J'ai rencontré un membre du cabinet du maire de Nice qui m'a confirmé que les deux corps ont été retrouvés" a affirmé Mme Touati. Il s'agit de la cinquième victime algérienne. La jeune femme est morte avec sa mère, Léa Mignaçabal, 68 ans. La famille de la mère, habitant à Nice, a bien été informée de la nouvelle. Mais pas celle de Myriam en Algérie. "Pour l'heure, nous n'avons réussi à joindre personne". À ce titre, Hadda Touati a souhaité passer un appel afin de retrouver la famille paternelle de Myriam Bellazouz : "Nous avons juste quelques informations obtenus auprès des voisins de Myriam. Son père Bachir Bellazouz est né le 29 mars 1931 à Alger-Centre. Il est décédé il y a trois ans".

À Nice, Myriam était très appréciée. "Myriam plaidait chacun de ses dossiers avec talent et avec passion. Elle avait toujours le sourire et jamais je ne l'ai vue s'emporter avec un confrère, sauf à la barre, lorsque les intérêts de son client étaient en jeu", a témoigné le bâtonnier de Nice Jacques Randonau auprès de l'AFP.

PUTSCH AVORTÉ EN TURQUIE

La purge d'Erdogan a touché près de 17.000 personnes

Plus de 7.500 personnes ont été placées en garde à vue et près de 9.500 fonctionnaires du ministère de l'Intérieur, en majorité des policiers, ont été limogés suite au putsch raté en Turquie, a indiqué hier le Premier ministre Binali Yildirim.

Pas moins de 6.038 militaires, 755 magistrats et 100 policiers figurent parmi les suspects en garde à vue, rapporté lundi l'agence de presse Anadolu. Près de 3.000 mandats d'arrêt à l'encontre de juges et de procureurs ont été délivrés, a expliqué M. Yildirim.

Selon le chef du gouvernement turc, il y a eu au moins 308 morts vendredi soir, la nuit de la tentative du coup d'État. Les putschistes "rendront des comptes", a-t-il affirmé.

"Nous allons demander des comptes pour chaque goutte de sang versée", a-t-il déclaré suite à un conseil des ministres à Ankara. Il a également affirmé qu'Ankara allait "agir dans le cadre du droit", en réponse aux appels de l'UE et des États-Unis à respecter l'État de droit.

ATTENTAT EN FRANCE

La gauche affaiblie, la droite cible les musulmans

Lors de son audition par la commission d'enquête parlementaire en mai dernier, le patron de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) évoquait le risque de fracture de la société française. Si le processus semble déjà engagé dans la société civile avec une libération perceptible du discours raciste, la désunion est aussi amorcée dans le camp politique. Cette fois, l'appel à l'unité nationale, au lendemain de l'attaque au camion à Nice, a été balayé par la droite française qui n'a pas tardé à attaquer directement le gouvernement socialiste au pouvoir.

Fracture politique et sociale

Comme à son habitude, l'extrême droite, très ancrée dans la région Paca, est montée au créneau et réclame le départ du ministre de l'Intérieur. *"Dans n'importe quel pays du monde, un ministre au bilan aussi épouvantable que Cazeneuve, 250 morts en 18 mois, aurait démissionné"*, a affirmé Marine Le Pen alors que sa nièce, la députée FN, Marion Maréchal Le Pen, se fendait d'un *"si nous ne tuons pas l'islamisme, c'est lui qui nous tuera"*.

Christian Estrosi, ancien maire de Nice, aujourd'hui président de la région PACA, dénonce quant à lui des mesures de sécurité insuffisantes et le manque de policiers nationaux lors de l'événement. L'homme politique, membre des Républicains, évoque le laxisme du gouvernement dans la lutte contre le terrorisme. Il utilise par ailleurs l'attentat pour soulever une fois de plus le problème des lieux de cultes financés par des États étrangers. Ici, il fait notamment référence à un centre culturel musulman comportant une mosquée et dont l'ouverture a été finalement autorisée par le Conseil d'État après que celle-ci ait fait l'objet d'obstructions répétées de la part du président de la région. À droite, Alain Juppé est aussi monté au créneau. Le candidat à la primaire, habituellement très mesuré, cible également le gouvernement et insiste : *"Non, tout ne va pas pour le mieux. Oui, nous avons des progrès à faire pour lutter plus efficacement contre le terrorisme !"*

La politique migratoire remise en cause

"1,8 million de migrants entrés en Europe sans relever d'empreintes. Restaurons un vrai contrôle aux frontières", dénonçait hier Eric Ciotti, député LR. Bien que la revendication de l'attentat du 14 juillet ait tardé et les liens entre l'auteur et la mouvance pas toujours clairement établis, les informations sur l'identité de l'auteur – un Tunisien de 31 ans – ont constitué le point focal et engendré les critiques des politiciens de droite. Le député LR, Jacques Myard propose *"d'expulser les binationaux en voie de radicalisation, d'appliquer la déchéance de nationalité"* pour tout Français qui aurait rejoint l'État islamique ou encore interdire le port du voile sur l'ensemble du territoire français avant de préciser ses propos en évoquant le *"voile intégral"* et non le *"voile tout court"*, rapporte *Europe 1*. Malgré les révélations sur le profil de l'auteur de l'attaque, que ses proches qualifient de non pratiquant, rien n'empêche certains responsables politiques de stigmatiser une partie de la population tout aussi victime du terrorisme. *"Leur solution n'est pas de mettre plus de forces, c'est, au fond, d'en terminer avec la présence des immigrés* et *des musulmans"*, explique un proche du président français au *JDD*. Ces discours font le jeu des extrêmes et peuvent engendrer plus de violences au sein de la population alors que le directeur de la DGSI alertait récemment sur le risque de confrontation entre l'ultra droite et les membres de la communauté musulmane en France et en Europe.